

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4024 LUNDI 28 JUIN 2021

RETOMBÉES DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

Réduction du prix des produits surgelés importés

De la situation des produits surgelés d'importation vendus sur le marché de la capitale, il en a été aussi largement question au cours du neuvième conseil des ministres du gouvernement présidé le 25 juin par visioconférence par le Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde.

Au cours de cette réunion, le ministre de l'Economie nationale avait fait le point sur les concertations similaires avec les opérateurs du secteur des produits surgelés dans le but de nettoyer la structure des prix de ces produits de grande consommation pour aboutir au « prix juste », indique le compte-rendu.

Page 5



Le poulet, un des aliments consommés à Kinshasa

ADHÉSION DE LA RDC À LA CAE

Début d'une mission de vérification de haut niveau de dix jours



Le secrétaire général de la CAE présente le drapeau de la CAE au chef de l'Etat de la RDC à l'occasion du lancement de la mission.

La mission de vérification de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a été lancée, le 25 juin, à

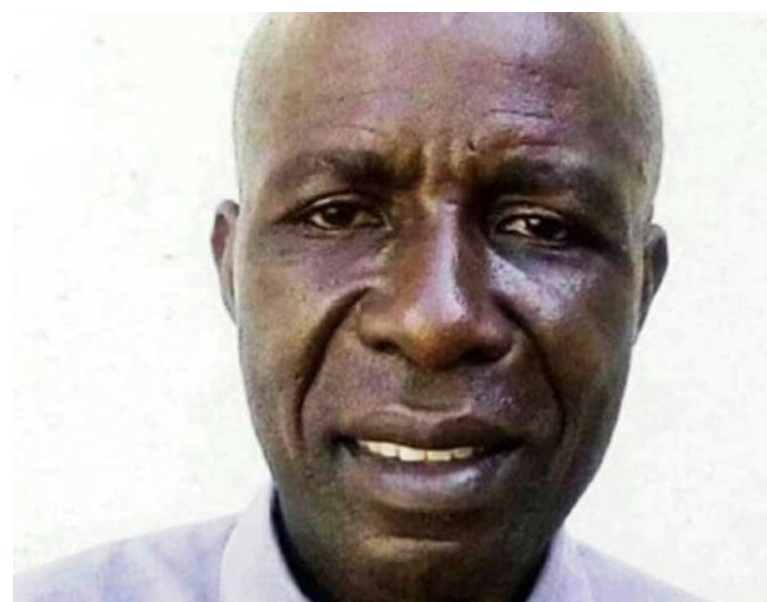
Goma par le président de la République, Félix Tshisekedi. D'une durée de dix jours, soit du 25 juin

au 4 juillet, elle a pour but d'évaluer la capacité de la République démocratique du Congo (RDC) à être admise dans la CAE. La mission de haut niveau comprend le secrétaire général de la CAE, des responsables de ses organes et des ministères des États partenaires. L'équipe de vérification examine, entre autres, la situation actuelle de la RDC en droit international et établit le niveau de conformité du pays aux critères d'admission de nouveaux pays tels que prévus dans le Traité de la CAE.

Page 4

DISPARITION

Rigobert Mbila conduit à sa dernière demeure



Le contrebassiste repose au cimetière de Mingadi, depuis le 26 juin, où il a été inhumé suivant le protocole funéraire actuel assez restrictif en regard aux mesures strictes en vigueur dans la ville qui imposent le respect des gestes barrières.

La cérémonie organisée en mémoire

de Rigobert Mbila s'est limitée aux prestations tenues dans la parcelle familiale à Joli Parc. Une grande frustration pour l'Institut national des arts qui a dû remettre à plus tard l'hommage qu'elle prévoyait de rendre à son regretté contrebassiste dans ses murs.

Page 6

COVID-19

Le Collectif Mind sensibilise toujours à la pandémie

La fresque des artistes représentant le portrait de Manu Dibango, une des victimes de la covid-19, sur la façade de l'hôpital Vijana bordant l'Avenue de la libération (ex-24 Novembre), attire les regards des passants et certains ne

peuvent s'empêcher de marquer un arrêt pour lire les écrits qui l'accompagnent.

« Autant que Manu Dibango remercie les Congolais de lui avoir rendu cet hommage posthume, il les exhorte à respecter les gestes

barrières. Nous voulions faire passer ce message de manière artistique », explique un des initiateurs du collectif qui tient à faire de cet endroit un lieu touristique.

Page 5

ÉDITORIAL

Croisade pour le Mozambique

C'est fait. Les pays d'Afrique australe sont sur le pied de guerre. Ils vont se liguer contre les djihadistes « Al-Shabab », qui prennent le Mozambique à la gorge depuis trois ans et mettent à mal sa stabilité. Devant la menace que représente l'activité de ces groupes pour la sous-région, la Communauté de développement d'Afrique australe-SADC* proposait à Maputo un appui militaire que le pays de Samora Machel rejetait par crainte, expliquaient les autorités, de voir le phénomène être renforcé par des solidarités inespérées de la nébuleuse terroriste.

En acceptant désormais cette aide dont le format reste à déterminer, le Mozambique a sans doute réalisé que plus le temps passe, plus l'implantation des insurgés qui le combattent depuis 2017 deviendrait inextricable. Comme toutes les rebellions, celles qui opèrent dans le Nord-Est du Mozambique peuvent, d'une façon ou d'une autre, consacrer une division de fait de ce pays en empêchant le déploiement de l'administration publique dans les zones qu'elles écument. De ce point de vue, la préservation de sa souveraineté, présentée par le pouvoir de Maputo comme l'une des raisons du refus de la présence des forces étrangères dans le pays ne fait pas beaucoup de poids.

La décision de la SADC annoncée, le 23 juin, dans la capitale mozambicaine, pourrait constituer un cas d'école supplémentaire pour le continent, si l'appui militaire qu'elle entend apporter à l'un de ses Etats membres est couronné de succès. En 2013, pour citer le cas de la République centrafricaine, et même auparavant, les armées des pays d'Afrique centrale sont venues au secours de celle-ci lorsqu'elle était menacée d'implosion par des rébellions tentaculaires. Dans les années 1990, la Force Ecomog, en Afrique de l'Ouest, s'était engagée en Sierra Leone et au Liberia, deux pays voués aux violences épouvantables.

De ce que l'on observe pour le Mozambique et en raison de lourds investissements consentis par certaines multinationales dans l'exploitation du gaz, en particulier le groupe italien ENI et le français Total, l'engagement militaire de la SADC pourrait bénéficier du soutien de partenaires extérieurs. De source informée, des experts américains et portugais sont dans ce pays pour y former les forces de défense et de sécurité. Le tout est que les parties définissent clairement le cadre de leur intervention pour obtenir le retour de la quiétude dans ce pays qui a vu plus de 800 000 de ses enfants fuir les violences tandis que près de 3000 autres ont perdu la vie.

*Angola, Botswana, Comores, Rd-Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Le Courrier de Kinshasa

CRIMES GRAVES COMMIS EN RDC

Eve Bazaïba et Fabrice Puela ont conféré sur le Fonds d'indemnisation des victimes

La vice-première ministre chargée de l'Environnement et Développement durable et le ministre des Droits humains ont notamment discuté sur le financement de cet établissement public dont le gouvernement a décidé la création.



Le ministre Puela expliquant les motivations de sa visite à la vice-Première ministre Bazaïba

Le ministre chargé des Droits humains, Fabrice Puela, a été reçu en audience, le 24 juin, par la vice-Première ministre, ministre chargée de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi. Leur entrevue a essentiellement tourné autour de la justice transitionnelle, notamment l'alimentation de l'établissement public, le Fonds d'indemnisation des victimes des crimes graves commis à travers le pays.

Sortant de cette entrevue, le ministre Fabrice Puela a expliqué à la presse que ce Fonds décidé par le gouvernement devrait être alimenté par les différentes structures dont le Fonds forestier national et plusieurs autres. « C'est donc pour cette raison que le ministre des Droits humains, que je suis, effectue la ronde des différents ministères dont dépendent ces structures qui seront appelées à alimenter ce Fonds dont l'objectif est de détraumatiser, de panser les plaies et de ramener la concorde auprès des Congolais victimes de ces crimes graves », a fait savoir le ministre Puela. Saluant la réceptivité de la VPM Eve Bazaïba à cette idée, le ministre Puela a indiqué que cette dernière a même souhaité que cet établissement public voie le jour le

plus rapidement possible pour panser les plaies des Congolais victimes des atrocités.

L'exemple de la République sud-africaine

Dans les explications, le ministre chargé des Droits humains a rappelé que les populations du Congo ont été victimes des atrocités liées à des crimes d'une extrême gravité. Fabrice Puela cite en exemple la ville de Kisangani dont la population a souffert des affres de la guerre de deux armées régulières et étrangères qui se sont affrontées en pleine ville, dans une zone non militaire. Parmi les populations qui ont soufferts des crimes graves qui méritent réparation, le ministre a également cité les Enyele de l'Equateur, des Congolais de Yumbi, dans l'ex-Bandundu, et du Kasai, dans le dossier Kamuina Nsapu, particulièrement de Kazumba, du Kongo central, dans le dossier Bundu dia Kongo, de Beni, de Butembo, de l'Ituri, etc. « C'est un peu partout dans la République qu'il y a eu des crimes graves », a-t-il insisté. Et de faire savoir que la justice existe mais cette dernière, par moment, montre ses limites. C'est ainsi, a expliqué le ministre Puela, que l'Union africaine, présidée par le chef

de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, à la suite de l'expérience sud-africaine, avec la Commission vérité et réconciliation, a mis sur pied le concept de la justice transitionnelle. « Cette dernière met l'accent sur les victimes », a-t-il précisé. Et de noter que l'établissement public décidé au conseil des ministres répond donc à ces besoins.

La redevabilité des acteurs

Le ministre Fabrice Puela a insisté sur la redevabilité des acteurs des différents crimes commis dans le pays qui se trouvent être dans la politique, l'armée et la police ainsi que dans des services de sécurité. Ainsi a-t-il rappelé le premier dialogue sur les droits humains bilatéral entre les Etats-Unis et la RDC, organisé par le ministère des Droits humains, au cours duquel les partenaires et le Congo également insistent sur la redevabilité des différents acteurs. « Je pense que le travail qui a été fait dans le cadre du rapport Mapping n'était pas de la blague. La justice normale fait son travail mais la justice transitionnelle suivra. Ce n'est pas un rapport qu'il faut jeter mais nous insistons sur la redevabilité des différents acteurs », a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENVIRONNEMENT

Eve Bazaïba satisfaite de la stratégie de la Bralima

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD) s'est dite concernée au plus haut point par le nouveau programme de la société brassicole sur la protection de l'environnement, qui vise à lutter contre la pollution notamment au niveau de l'émission de CO2 et de recyclage des eaux usées.

La VPM-MEDD, Eve Bazaïba Masudi, a visité, le 24 juin, les installations de la Bralima. Sur place, le numéro un de l'Environnement et Développement durable en RDC, exploré principalement l'usine de recyclage des eaux usées montée par cette société brassicole, qui rentre dans le cadre de son nouveau programme sur la protection de l'environnement. « Je crois qu'à ce stade, au-delà de tout ce qu'il y a comme technicité, nous apprécions ce qui est fait », a indiqué la vice-Première ministre.

Mme Eve Bazaïba a, en effet, dit se sentir concernée au plus haut point par ce programme de la Bralima, qui vise à lutter contre la pollution notamment au niveau de l'émission de CO2 ou de recyclage des eaux usées. La VPM-MEDD a également apprécié à sa juste valeur le partenariat à tisser avec Bralima, dans le cadre de la création d'emplois, de la protection de l'environnement, de l'assainissement ainsi que de protection de la population. « J'ai d'abord apprécié l'initiative de la Bralima de m'inviter



Eve Bazaïba dans les installations de la Bralima

à venir assister au lancement de son nouveau programme sur la protection de l'environnement. Ce qui m'intéresse au plus haut point parce que cela fait partie des interactions classées qui, par leur travail, émettent des déchets en termes de pollution », a-t-elle expliqué.

La protection de l'environnement

ment et de la population

La VPM Eve Bazaïba a rappelé que dans le rôle de l'Etat, il y a la protection des initiatives privées sur la création d'emplois. Mais, à l'en croire, l'Etat doit également faire en sorte que la population bénéficiaire, les consommateurs soient protégés en termes de qualité des produits mais aussi qu'il n'y ait pas de dégâts par

rapport aux conséquences qui peuvent provenir de ces produits dérivés. C'est par ces considérations qu'elle justifie son satisfécit face à ce programme de la Bralima, qui vise la protection de l'environnement, l'assainissement et le développement durable. Mme Eve Bazaïba a, par ailleurs, rassuré de la mise en place des partenariats en vue de permettre

une synergie dans la lutte contre la pollution. Maintenant, a-t-elle dit, nous sommes tous appelés à devoir lutter contre cette pollution que ça soit au niveau de l'émission du CO2 ou de l'utilisation des eaux usées.

Pour la Bralima, qui possède tout un volet environnemental, au-delà de saluer la VPM-MEDD, elle a également voulu, comme l'a souligné son corporate affairs director, Myoto Liyolo, lui présenter ces installations et lui faire découvrir sa stratégie de développement durable d'ici à 2030. « Cette stratégie a plusieurs piliers et il y a un très grand volet lié à l'environnement, à l'assainissement et au développement durable », a avoué Mme Liyolo. Et de noter que cette usine de traitement des eaux usées est l'une de seules usines de ce type dans le pays. Mme Myoto Liyolo a rassuré de trouver des moyens afin de créer des partenariats pour pouvoir amener cette technologie à d'autres entreprises dans le secteur.

Lucien Dianzenza

MERCURIALE

Le gouvernement table sur la baisse des prix de certains produits

Il s'agit principalement des surgelés de consommation courante dans la capitale et certaines autres parties du pays.

Les concertations entre le ministre de l'Économie et les opérateurs du secteur des produits surgelés vont bientôt donner du fruit. Selon le dernier conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat, le 25 juin, les prix des surgelés seront bientôt revus à la baisse à Kinshasa. Selon des sources proches du gouvernement, le carton de cuisses de poulet de 10 kg vendu actuellement à 21 dollars américains se négociera à 10 dollars, le carton de poulet de 10 kg, vendu à 28 dollars, baissera de 18 dollars et sera vendu à 10 dollars. Alors que le carton des côtes de porc du même poids, vendu 22,70 dollars, sera proposé autour de 15 dollars. Le carton de chinchards (Mpiodi) 16+, de 30

kg, vendu à 42 dollars, sera proposé, quant à lui, autour de 17 dollars.

Il est également indiqué que le ministre de l'Économie, Jean-Marie Kalumba, s'était dernièrement rendu en Namibie, pays de provenance des poissons Mpiodi, pour s'assurer de la vérité des prix et du respect de la marge par les importateurs. Ce membre du gouvernement congolais aurait pu obtenir la programmation d'un accord entre la RDC et la Namibie. Et de noter qu'au moins trente-six éléments irréguliers non incorporables dans les structures des prix ont été élagués pour obtenir cette baisse des prix sur le marché.

L.D

SECTEUR HALIEUTIQUE

Redynamisation de l'Office national de pêche-

Située dans la périphérie Est de Kinshasa, à une quarantaine de kilomètres du centre-ville, Kinkole est une cité chargée d'histoire. Considérée comme l'un des plus grands marchés de poissons de la capitale, elle symbolise la vitalité du secteur halieutique en RDC autrefois marquée par l'engouement que suscitait la célébration, le 24 juin de chaque année, de la « journée du poisson ».

Ces années fastes ne constituent plus qu'un lointain souvenir. Kinkole a, au fil des années, perdu de sa superbe jusqu'à se muer en un site quelconque avec ses resto-bars de fortune en quête d'une clientèle de plus en plus capricieuse. La destruction de la voirie menant au port de pêche paralyse les activités des riverains qui éprouvent des difficultés à y évacuer les produits vers les différents centres de consommation. Le quotidien sur cette cité se vit au rythme du fleuve. Les poissons nourrissent des familles, créent de l'emploi et donnent l'âme à cette contrée de la capitale congolaise qui a beaucoup perdu de son entrain.

Lorsque le chef de l'Etat s'y met

C'est aux fins de restaurer cette cité des pêcheurs dans son prestige d'antan et, surtout, de la restituer dans son rôle principal de pourvoyeuse du poisson frais à Kinshasa, que le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'y est rendu le 7 mars 2021. Toujours à l'écoute de sa population, le chef de l'Etat, en tenue décontractée et visiblement détendu, s'est mis à l'écoute des pêcheurs afin de recueillir leurs doléances et y apporter des réponses idoines.

Les revendications des pêcheurs sont multiples. De la relance de l'Office national de la pêche (ONP) à la récupération du port de pêche de Kinkole spolié par des particuliers, en passant par la réglementation du secteur de la pêche en République démocratique du Congo (RDC) et la mise sur pied d'une coopérative des pêcheurs du Pool Malebo, rien n'a échappé aux pêcheurs dont les principales revendications ont été consignées dans un mémorandum remis, séance te-

nante, au garant de la nation.

Répondant aux doléances de ses interlocuteurs, le chef de l'Etat a promis d'apporter des solutions durables à leurs problèmes, spécialement pour le cas de la spoliation du Port de Kinkole qu'il a, du reste, visité le même jour au grand enchantement de la population, question de se forger une solide conviction sur les faits lui rapportés. Occupé actuellement par des nombreux exploitants forestiers, ce port ne sert plus aux activités de pêche. C'est ici que les radeaux qui transportent le bois finissent leur long périple fluvial après avoir parcouru des milliers de kilomètres. Devant la population de Kinkole réunie à l'esplanade de la maison communale, le chef de l'Etat a eu des mots justes après avoir conféré avec une délégation des pêcheurs professionnels du Pool Malebo.

Institution d'une commission spécialisée

La visite du président de la République à Kinkole a, comme il fallait s'y attendre, donné suffisamment de la matière aux différentes structures étatiques évoluant dans le secteur de l'agriculture, pêche et élevage. C'est ainsi qu'une commission d'étude de la relance de l'ONP a été initiée afin de donner corps aux recommandations des pêcheurs. A peine créée, elle s'est immédiatement mise au travail.

Le 27 mars 2021, une délégation de ladite commission conduite par le conseiller principal chargé de la planification, agriculture, pêche et élevage, M. Ambroise Kazambu, s'est rendue à Kinkole afin de cerner les contours liés à la problématique du développement de la pêche à Kinshasa. Plus que jamais, la restitution

du port de Kinkole aux pêcheurs est au cœur des préoccupations. La réhabilitation de la route principale menant vers le port actuellement endommagée à la suite des dernières pluies diluviennes fait également partie des stratégies de relance concoctées par la Présidence de la République pour permettre une évacuation rapide des produits de pêche. Entre-temps, des synergies sont désormais en branle pour que le marché de Kinkole retrouve son essence première, à savoir la vente exclusive des poissons et que le centre pilote établi sur le site puisse jouer pleinement son rôle dans l'encadrement efficace des pêcheurs.

Ecrire une nouvelle page

Lentement mais sûrement, l'option de créer un Fonds général pour le développement de la pêche, ou mieux une coopérative censée regrouper les pêcheurs, dans un élan d'économie sociale et solidaire, pour une rentabilité profitable à tous, taraude les esprits. Le processus est déjà en marche. La relance du secteur de la pêche, faut-il le dire, s'inscrit en droite ligne des objectifs sociaux que s'est assignés durant son mandat le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, tels qu'exprimés avec bonheur dans le slogan « Le peuple d'abord ». Le 24 juin, une nouvelle page de l'histoire de Kinkole est en train de s'écrire sous le leadership éclairé du président de la République plus que jamais déterminé à imprimer une nouvelle dynamique au secteur halieutique en RDC et à quitter définitivement le domaine des actions ponctuelles, sans réelle impact sur la vie sociale de ses compatriotes.

Alain Diasso

ADHÉSION DE LA RDC À LA CAE

Début d'une mission de vérification de haut niveau de 10 jours

La mission de vérification de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a été lancée, le 25 juin, à Goma par le président de la République, Félix Tshisekedi. D'une durée de dix jours, soit du 25 juin au 4 juillet, elle a pour but d'évaluer la capacité de la RDC à être admise dans la CAE.

La mission de haut niveau comprend le secrétaire général de la CAE, Peter Mathuki, des responsables des organes de la CAE et des ministères des États partenaires de la CAE. Le secrétaire général adjoint de l'EAC chargé des secteurs productif et social, Christophe Bazivamo, dirige l'équipe de vérification à Kinshasa, au nom du secrétaire général. Les autres personnalités qui ont assisté au lancement de cette mission sont notamment le juge président de la Cour de justice d'Afrique de l'Est, le juge Nestor Kayobera ; le député de l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est, Abdullah Makame, et le Dr Kevit Desai, secrétaire principal du Kenya pour la CAE.

Vérifier les critères d'admission

L'équipe de vérification examine, entre autres, la situation actuelle de la RDC en droit international et établit le niveau de conformité du pays aux critères d'admission de nouveaux pays tels que prévus dans le Traité de la CAE. Selon ce Traité, les critères d'admission de nouveaux pays dans la CAE comprennent : l'acceptation de la Communauté telle qu'énoncée dans le traité ; l'adhésion aux principes universellement acceptables de bonne gouvernance, de démocratie, d'état de droit, de respect des droits de l'Homme et de justice sociale ; la contribution potentielle au renforcement de l'intégration au sein de la région de l'Afrique de l'Est ; ainsi que proximité géographique et l'interdépendance entre celui-ci (le pays étranger) et les États partenaires de la CAE. D'autres critères incluent l'établissement et le maintien d'une économie de marché. Les politiques sociales et économiques doivent également être compatibles avec celles de la CAE. L'équipe de la mission de vérification a été nommée par le conseil des ministres de la CAE au début du mois de juin. L'équipe comprend trois experts de chaque État partenaire à financer par le secrétariat de la CAE et un maximum de deux experts supplémentaires à financer par la RDC pour mener à bien cette mission de vérification.

Libre circulation des biens et des personnes

Peter Mathuki, secrétaire général de la CAE, a déclaré : « La RDC est voisine de cinq États partenaires de la CAE, à savoir la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et le Soudan du Sud. La RDC serait un pays important si elle rejoignait la Communauté de l'Afrique de l'Est et son entrée renforcerait les relations historiques avec l'Afrique de l'Est.



-Le secrétaire général de la CAE présente le drapeau de la CAE au chef de l'Etat de la RDC à l'occasion du lancement de la mission 2 et 4

L'admission de la RDC stimulerait la Communauté économiquement et géopolitiquement. Le peuple de la RDC bénéficierait de la libre circulation des personnes de la RDC vers d'autres pays sans visa s'ils sont pleinement dans la CAE ». Peter Mathuki a également ajouté que la RDC nommerait également neuf membres de l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est et des juges pour la Cour de justice de l'Afrique de l'Est, organe judiciaire de la CAE.

Le Dr Mathuki a également déclaré que l'entrée de la RDC dans la CAE faciliterait également la libre circulation des marchandises, en particulier vers la région orientale du pays, qui dépend des ports de Dar es Salaam et de Mombasa pour ses importations et ses exportations. « Le président a reçu le message des chefs d'État de la CAE avec beaucoup de bonheur et il attend avec impatience la publication du rapport et, espérons-le, très bientôt, la RDC sera un membre à part entière de la Communauté d'Afrique de l'Est », a-t-il déclaré.

Décision attendue au 22e sommet de la CAE

Le sommet des chefs d'État de la CAE, lors de sa 21e réunion ordinaire, tenue le 27 février 2021, a examiné la demande de la RDC d'adhérer à la CAE et a chargé le Conseil d'entreprendre rapidement une mission de vérification conformément à la procédure de la CAE pour l'admission de nouveaux membres dans la CAE. Après sa rencontre avec Félix Tshisekedi, le Dr Peter Mathuki a révélé que

le rapport de la mission de vérification sera présenté au conseil des ministres de la CAE, d'ici novembre 2021. Ce Conseil le présentera, à son tour, au 22e sommet des chefs d'État de la CAE pour examen. Les chefs d'État de la CAE prendront alors une décision sur l'admission ou non de la RDC dans la Communauté. Peter Mathuki a ajouté que l'admission ferait de la RDC le 7e État partenaire de la CAE. « Le commerce intra-CAE a augmenté entre les États partenaires de la CAE au cours des dix dernières années. Et nous n'avons pas le choix. C'est pourquoi nous nous élargissons à la RD Congo pour qu'elle devienne le 7e membre de la CAE », a déclaré Peter Mathuki dans un tweet partagé sur le compte Twitter officiel de la CAE. La mission de haut niveau, explique la CAE, est historique pour la Communauté, qui est sur une trajectoire de croissance depuis sa création en 1999.

Une frontière partagée avec 5 États de la CAE

La région orientale de la RDC, indique l'institution, a interagi avec l'Afrique de l'Est par le biais du commerce et des affaires, en plus d'utiliser les ports de Dar es Salaam et de Mombasa pour ses activités d'exportation et d'importation. La RDC partage une frontière avec cinq États partenaires de la CAE, à savoir la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et le Soudan du Sud.

Le 8 juin 2019, la RDC a officiellement demandé à être admise dans la CAE qui compte six membres

actuellement : le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du Sud. Le président congolais, Félix Tshisekedi, a mené une offensive diplomatique au sein de la CAE depuis qu'il a pris ses fonctions en janvier 2019. Au cours des trois premiers mois de sa présidence, il s'est rendu au Kenya, au Rwanda, en Ouganda et en Tanzanie. L'adhésion à la CEA ouvrira davantage la RDC au commerce avec les États membres de cette communauté, considérée comme l'une des plus prospères en Afrique. Actuellement, en termes d'échanges, la RDC représente environ 6% des exportations totales des pays de la CAE. Cette dernière permet le libre-échange entre les États membres de la Sadc (Afrique australe) et le Comesa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), deux organisations dont fait déjà partie la RDC.

Une plainte pour empêcher l'adhésion de la RDC à la CAE

Entre-temps, une plainte a été déposée contre l'adhésion de la RDC à la CAE. En effet, indique l'institution, la division de première instance a autorisé Adam Kyomuhendo (requérant) à signifier son affaire aux procureurs généraux des États partenaires et au secrétaire général de la CAE dans une affaire visant à obtenir des ordonnances provisoires de la Cour restreignant le sommet des chefs d'État de la CAE et le gouvernement de la CAE ou tout organe délégué par le sommet lors de la prise de toute décision concernant la demande de la RDC d'adhérer à la Communauté en tant

que 7e membre jusqu'à l'audition et la détermination de l'affaire principale (Référence n°11 de 2020).

Le requérant Adam Kyomuhendo, explique la CAE, s'était déjà adressé au procureur général (AG) de l'Ouganda et, par conséquent, s'adressera aux six autres parties (défendeurs), à savoir l'AG du Burundi, du Kenya, du Rwanda, du Soudan du Sud, de la Tanzanie et du secrétaire général de la CAE. dans la demande n° 11 de 2020 et le tribunal fixera la question pour audition lors de la prochaine session.

Violation des principes du Traité de la CAE

Le requérant demande des ordonnances de la Cour pour empêcher définitivement le sommet des chefs d'État et de gouvernement des États partenaires et le secrétaire général de la CAE d'admettre la RDC à la CAE, alléguant que la RDC a détenu, illégalement et sans procès, le militant ougandais Samuel William Mugumya et plus de trente-cinq autres Ougandais pendant plus de six ans, contrairement aux principes fondamentaux et des droits de l'homme pour la création de la CAE tel qu'inscrit dans le Traité. En outre, le plaignant estime qu'admettre la RDC dans la CAE, à la lumière de ces violations fondamentales des droits de l'homme, reviendrait à violer, de manière flagrante, le traité fondateur de la CAE qui stipule qu'en tant que condition préalable à l'admission dans la Communauté, le sommet doit vérifier et s'assurer que le nouveau membre respecte les principes de la CAE, tels qu'énoncés dans le Traité et adhère aux principes universellement acceptés de bonne gouvernance, de démocratie, d'Etat de droit, de justice sociale et observe les droits de l'homme et des peuples, en vertu de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

La CAE

Avec son siège à Arusha, en Tanzanie, la CAE est une organisation intergouvernementale régionale de six États partenaires : le Burundi, le Kenya, du Rwanda, le Soudan du Sud, la République-Unie de Tanzanie et la République d'Ouganda. La CAE abrite 177 millions de citoyens, dont plus de 22% sont des citoyens. Elle a une superficie de 2,5 millions de kilomètres carrés et un produit intérieur brut combiné de 193 milliards de dollars américains (statistiques de la CAE pour 2019).

Patrick Ndungidi

RETOMBÉES DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

Réduction du prix des surgelés importés vendus à Kinshasa

De la situation des produits surgelés d'importations vendus sur le marché de la capitale, il en a été aussi largement question au cours du neuvième conseil des ministres du gouvernement présidé le 25 juin par visioconférence par le Premier ministre, chef du gouvernement, Jean Michel Sama Lukonde.

Au cours de ce conseil, le ministre de l'Economie nationale également avait fait le point sur les concertations similaires avec les opérateurs du secteur des produits surgelés dans le but de nettoyer la structure des prix de ces produits de grande consommation pour aboutir au « prix juste », a indiqué le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, dans son compte-rendu.

Sur la base des éléments recueillis et des déclarations faites par les opérateurs

économiques ainsi que les informations obtenues sur le lieu d'approvisionnement en Namibie, l'analyse faite au niveau du ministère de l'Economie nationale a répertorié au moins trente-six éléments irréguliers non incorporables dans les structures des prix qui les surchargent sensiblement et amenuisent par conséquent le pouvoir d'achat de la population. Les calculs faits par le ministre de l'Economie nationale élaguant toutes les incohérences n'ont fait l'objet d'aucune contestation par les opérateurs du sec-

teur lors des concertations. Ainsi donc, les produits importés sur le marché de Kinshasa ont vu leur coût être réduit sensiblement à l'image de la cuisse de poulet dont le carton de 10 kilos sera dorénavant vendu à moins de dix dollars contre vingt et un dollars pratiqué autrefois. Il en est de même du poulet entier qui va se négocier autour de dix dollars par carton de dix kilos contre vingt-huit pratiqué jusqu'à un passé récent. Les côtes de porc se vendront désormais à quinze dollars par carton de dix kilos et les

chinchards de seize à dix-sept dollars par carton de trente kilos.

Le gouvernement, qui tient à l'application stricte des prix issus des concertations entre le ministre de l'Economie nationale et les opérateurs économiques du secteur des produits surgelés, a décidé de dépêcher une mission urgente en Belgique auprès de la société Pluvera en vue de vérifier les valeurs FOB des volailles exportées à destination de la République démocratique du Congo. Entre-temps, il a été décidé la levée des bar-

rières routières irrégulières qui surchargent les prix des produits de première nécessité ainsi que la rationalisation des prélèvements parafiscaux dans la structure des prix des produits de première nécessité.

Le ministre du secteur a été instruit de redynamiser le Comité de suivi des prix des produits de première nécessité pour un suivi de proximité et de faire appliquer scrupuleusement la réglementation sur les services habilités à exercer aux frontières conformément au décret-loi en vigueur.

Alain Diasso

COVID-19

Le Collectif Mind sensibilise toujours à la pandémie

La fresque des artistes représentant le portrait de Manu Dibango sur la façade de l'hôpital Vijana bordant l'Avenue de la libération (ex-24 Novembre) attire les regards des passants et certains ne peuvent s'empêcher de marquer un arrêt pour lire les écrits qui l'accompagne.

C'était bien pensé par le Collectif Mind (cerveau en anglais) de réaliser le portrait sur le mur d'un des centres de traitement de covid-19. En effet, à Kinshasa, Vijana est répertorié parmi ceux qui assurent la prise en charge des patients à l'instar notamment de la Clinique Ngaliema. L'hôpital situé à l'angle des avenues Nyangwe et de La Libération, dans la commune de Lingwala, est l'objet de la curiosité des passants mais aussi des conducteurs des véhicules et leurs passagers. Et, comme cette grande artère de la capitale est fort fréquentée, l'œuvre est à présent bien connue des Kinnois.

Plasticien et céramiste, Eric Biansueki Bolia, un des initiateurs du collectif, a expliqué au Courrier de Kinshasa la genèse de la fresque : « La mort de Manu Dibango nous a inspirés. Ce grand musicien a été l'une des victimes de covid-19. Cette maladie l'a emporté. Nous avons d'abord considéré le fait qu'il était une icône de la musique en Afrique et avait une histoire avec le Congo. Il avait évolué auprès de Congolais dans l'orchestre African Jazz ». Quitte à préciser aussi que « Papa Groove » a vécu ici dans les années 1960 et est revenu jouer en 2017 en compagnie de Ray Lema. Le décès du saxophoniste a été un déclic car, a-t-il reconnu, « au départ, nous ne savions pas comment aborder le sujet du coro-



Eric Biansueki face au portrait de Manu Dibango lors de sa performance (Adiac)

navirus, comment en parler au peuple congolais, particulièrement au Kinnois ». A la fin, « c'est de l'art-thérapie que nous avons proposé à partir de notre vécu. Composé en partant de la façon dont les Congolais ressentent, comprennent les choses », a soutenu le coordonnateur exécutif du projet « covid-19 volontaires » du Collectif Mind.

Quant aux écrits que l'on voit juste à côté, Eric Biansueki a affirmé : « ils font office d'hommage mais c'est aussi un message à destination des Congolais de sorte que, attirés par le dessin, ils puissent le lire instinctivement ». Il a renchéri : « Autant que Manu Dibango remercie les Congolais de lui avoir rendu cet hommage posthume, il les exhorte à respecter les gestes bar-

rières. Nous voulions faire passer ce message de manière artistique ». Par ailleurs, a-t-il expliqué encore, « tout en réalisant ce projet, nous voulons que cet endroit soit un lieu touristique. C'est aussi une manière de faire savoir aux Camerounais que nous partageons leur peine, nous sommes ensemble. Nous y avons fait une performance pour interpeller les autorités congolaises mais aussi camerounaises, et par-delà, les amoureux du jazz à garder cette place illuminée ».

Projet « Covid-19 volontaires »

Soulignons au passage que la fresque murale bien en vue est à proximité du buste d'un autre grand de la musique africaine, congolais cette fois, en l'occurrence

feu Simaro Lutumba. Réalisé l'an dernier dans le cadre du projet « Covid-19 volontaires » initié par le Collectif Mind, il est loin de passer inaperçu. Eric Biansueki y a fait une performance en novembre dernier. Il a indiqué au Courrier de Kinshasa que ledit projet « est décliné en sept volets et chacun d'eux prend en compte un aspect spécifique ». Dès lors, ils ont été classifiés en « volets gouvernemental, scientifique, éducatif, sportif, santé, artistique et humanitaire », a-t-il dit soulignant qu'il en est le coordonnateur exécutif. Le portrait de Manu Dibango est donc « représentatif du sixième volet, l'artistique ». L'action humanitaire, quant à elle, avait donné le ton, précédant la réalisation de la fresque. « Nous avons ré-

alisé le volet humanitaire avec nos maigres moyens en distribuant quelques articles aux plus démunis. A l'époque où le mal battait encore son plein lors de la première vague, nous avons offert du savon à des personnes défavorisées et les avons sensibilisées au respect des gestes barrières. Nous étions allés au front avant que des actions soient menées par les autorités », nous a dit l'artiste.

Pour le Collectif Mind, « il était nécessaire de réaliser une œuvre marquante sur le plan artistique ». « En plus des catastrophes naturelles, le monde fait déjà face à des maladies incurables. Mais voilà que le coronavirus surgit et bouleverse tout. Il s'ensuit des difficultés économiques. La pandémie de covid-19 paralyse toutes les nations. Les effets ont été les mêmes partout. Eglises et différents lieux de cultes fermés, c'était bien une première dans le monde. Cela nous a fait réfléchir », a dit Eric Biansueki. « Aussi, quatre jours avant que le président de la République ne décrète l'état d'urgence pour protéger la population face à ce mal qui a terrorisé le monde, nous nous sommes pensés qu'il était utile d'agir. En tant qu'artistes, nous devons trouver une manière de participer à sensibiliser la population afin de l'inciter à se protéger au mieux contre le virus mortel », nous a-t-il affirmé.

Nioni Masela

DISPARITION

Rigobert Mbila conduit à sa dernière demeure

Le contrebassiste repose au cimetière de Mingadi, depuis le 26 juin, où il a été inhumé suivant le protocole funéraire actuel assez restrictif eu égard aux mesures strictes en vigueur dans la ville qui impose le respect des gestes barrières.

La cérémonie organisée en mémoire de Rigobert Mbila s'est limitée aux prestations tenues dans la parcelle familiale à Joli Parc. Une grande frustration pour l'Institut national des arts (INA) qui a dû remettre à plus tard l'hommage qu'elle prévoyait de rendre à son regretté contrebassiste dans ses murs. En effet, le directeur général Yoka Lye a affirmé au Courrier de Kinshasa qu'elle a résolu de le faire à l'occasion de la commémoration du quarantième jour de son décès. Ce, dans l'espoir qu'entretemps, les strictes mesures en vigueur seront au moins assouplies à défaut d'être levées. Quitte à s'accommoder aux consignes actuelles qui bouleversent l'organisation des obsèques depuis le début de la crise sanitaire, une partie de l'orchestre de chambre l'INA a participé à la cérémonie restreinte dans le cercle familial. En format réduit, il a presté avant l'office religieux, une messe d'action de grâce, suivie d'un concert de circonstance offert par le groupe



Le corbillard prêt à prendre la route pour le cimetière Rigobert (Adiac)

Waassa. Impensable que Musique pour Tous ne soit pas de la partie. La veillée mortuaire que l'on aurait voulue plus animée a été plutôt sobre. Impensable pour les

artistes de ne pouvoir rendre hommage au disparu comme il l'aurait mérité, en fanfare. Ils avaient été nombreux à avoir rendu visite à la famille éplorée en semaine. Parmi

les musiciens et chanteurs de la ville, l'on a notamment vu Dena Mwana à qui Rigobert Mbila avait assuré un coaching personnel. Savoir que dans la première décennie des années 2000, en 2004 par là, il allait jusqu'à l'accompagner dans ses prestations. Il était présent à la plupart de ses premières alors qu'elle entamait sa carrière professionnelle comme chanteur.

Pas de recueillement

Très émouvante, la levée de corps de la morgue de l'hôpital militaire du Camp Kokolo était le dernier lieu de rencontre des proches du défunt. Pas de recueillement possible pour la famille, les amis et connaissances déjà bouleversés par le départ brusque du musicien. Plusieurs ont encore du mal à s'y faire et l'ont exprimé en pleurs. Les artistes pour la plupart inconsolables n'étaient pas en reste encore que, dans ce contexte exceptionnel de covid-19, l'exposition de la dépouille étant déjà interdite en famille, c'est en plus un

nombre restreint de gens composé en majeure partie de la famille en larmes qui a accompagné la dépouille à sa dernière demeure. Le cortège funèbre s'est ébranlé de la morgue pour l'inhumation au cimetière de Mingadi avec moins de cinquante personnes comme exigé par le gouverneur de la ville.

Pourtant, amis, artistes, collègues de service et étudiants de l'INA étaient venus en nombre, pour ne fût-ce qu'assister à la levée de corps et assister la famille. En effet, quoique prévenus depuis la veillée des dispositions rigoureuses à observer à la morgue, ils ont tenu à honorer le défunt de leur présence sans avoir eu l'occasion de lui rendre un dernier hommage. Pas d'oraison funèbre ou de dépôt de gerbe de fleurs, départ immédiat pour le cimetière à la levée de corps. Bien triste et révoltant de ne pas pouvoir l'accomplir pour marquer son attachement à un être si aimé et apprécié.

Nioni Masela

ESSOR DES CHORALES

Musique pour Tous a apporté sa pierre à l'édifice

Sous la direction artistique du défunt contrebassiste Rigobert Mbila, le chœur Mgr Luc Gillon et bien d'autres des églises protestantes, catholiques et néo-apostoliques de Kinshasa, notamment Sacré-Cœur, Sainte-Anne, Saint-Luc, Sebyera et Notre-Dame-de-Grâce d'où est venue Dena Mwana ont bénéficié d'un appui qui a porté ses fruits.

Rigobert Mbila était avant tout enseignant à l'Institut national des arts (INA). C'est là qu'il a fait ses preuves comme professeur de musique. En créant Musique pour Tous, avec Michel Lutangamo et René Impwa, ils ont fait œuvre utile. Le trio avait à disposition ses connaissances musicales en dehors de la sphère de de l'INA, en travaillant notamment avec les enfants de rue. Ces derniers n'auraient pas eu les moyens de s'y inscrire. Et donc, pas l'occasion de faire de la musique dans les normes.

En outre, Musique pour Tous avait, dans un de ses projets, initié des sessions d'encadrement des chorales. C'est dans ce cadre, affirme Michel Lutangamo, qu'il a rencontré la chanteuse Dena Mwana. « Si Dena Mwana est sortie du chœur de l'église Notre-Dame-de-Grâce de l'UPN, c'est sous le conseil de Rigobert Mbila », nous a dit le violoniste. Et de poursuivre : « c'est en travaillant avec les chorales que Rigobert avait décelé des talents particuliers comme le sien de sorte qu'il avait créé un groupe vocal. Il était composé uniquement de chanteurs sans accompagnement. Elle y avait alors presté lors de productions tenues notamment au Centre Wallonie-Bruxelles ». Pour autant que l'on sache, Musique pour Tous a concouru à la vision de Dena de lancer sa carrière professionnelle, le cadre l'a aidé à percer et trouver l'issue pour créer son groupe. Et à René Impwa de renchérir au sujet de



Le chœur Monseigneur Luc Gillon (DR)

l'appui accordé aux chœurs de la ville : « Avec Rigobert, nous avons travaillé énormément avec beaucoup de chorales ». Et de préciser : « Le chœur Mgr Luc Gillon a bénéficié d'une contribution artistique de l'orchestre de chambre. La plupart des grandes chorales, Sacré-Cœur, Sainte-Anne, Saint-Luc, Sebyera et Notre-Dame-de-Grâce d'où est venue Dena Mwana sont celles avec lesquelles nous avons travaillé. Dans presque toutes les paroisses catholiques, protestantes ou néo-apostoliques, il existe aujourd'hui des chorales classiques issues de l'encadrement que nous leur avons accordé avec Rigobert comme directeur artistique ».

Michel Lutangamo, professeur de violon, chef d'orchestre de l'INA, nous a expliqué que l'ASBL avait pour objectif d'encadrer musicalement les jeunes. « Nous prenions sous notre aile des jeunes enfants pour en faire des musi-

ciens professionnels », a dit le fondateur de Musique pour tous. Au départ, le projet lancé avec des élèves de l'Institut des arts du spectacle (Inas), de manière naturelle, il s'est étendu au-delà du cadre de l'école d'application de l'INA. « Nous avons ensuite commencé à associer des enfants dont nous avons décelé le talent évoluant au sein des chorales ou carrément des enfants de rue », a-t-il raconté au Courrier de Kinshasa. Par ailleurs, en plus de la plateforme consacrée aux cours de musique à destination des jeunes, Musique pour Tous avait une section dédiée à l'orchestre de chambre, musique exclusivement classique et une autre section qui élaborait toutes sortes de projets musicaux.

Cheville ouvrière de Musique pour Tous Le violoniste nous a appris que « Waassa est né à partir de l'encadrement assuré aux jeunes ». « Nous avons déniché des talents

avec lesquels nous avons décidé de former ce groupe. Il avait percé au point que c'était devenu la vitrine de Musique pour Tous de sorte que c'était le département le plus connu. C'est Waassa que l'on voyait en premier, nous y avons investi tous nos moyens », a soutenu Michel Lutangamo. Cheville ouvrière de Musique pour Tous, « Rigobert Mbila était également musicien du groupe Waassa. Il y jouait du piano alors que moi j'étais au violon », a-t-il affirmé.

Effacé est le qualificatif que plusieurs des journalistes qui l'approchaient s'accordent à utiliser pour décrire le contrebassiste dont les mérites sont loués dans l'univers musical. Cela tiendrait au fait qu'il évitait à tout prix de se mettre en vedette en dépit de son charisme. Il savait esquiver les interviews et évitait les photos comme s'il en avait une sainte horreur. Une description de son collaborateur et ami que

n'approuve aucunement Michel Lutangamo : « Rigobert n'était pas effacé, c'est juste que généralement dans nos groupes, les stars ce sont les chanteurs. Ce sont eux les plus connus mais les musiciens, tous ceux qui sont derrière eux passent inaperçus même si ils font le gros du travail. C'est cela qui fait que l'on paraisse effacé. Cela était renforcé par le fait qu'en concert, l'on présentait plus les chanteurs et les chanteuses que les musiciens ».

Par ailleurs, nous a signalé René Impwa, au niveau de l'INA même l'on sait voir l'impact du travail accompli par le contrebassiste décédé il y a une semaine. « Il y a trente ans, il y avait plus d'étudiants en art dramatique qu'en musique. Nous avons constaté les retombées du travail réalisé dans les églises par l'orchestre de chambre de Musique pour Tous. L'INA a accueilli un grand nombre d'étudiants. Nous avons commencé à recevoir jusqu'à cent étudiants en préparatoire alors qu'à l'époque où nous étions étudiants, il y en avait à peine douze ou quatorze. Ce travail au sein des églises a été une large contribution au fait que des parents ont décidé d'envoyer leur progéniture y étudier. Alors qu'autrefois, les parents étaient réticents à l'idée qu'ils fassent de la musique et les en dissuadaient », a expliqué René Impwa ami de longue date du défunt qu'il tenait pour son frère.

Nioni Masela

56E COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Don Bosco, Sanga Balende, DCMP et Lubero en demi-finales

N'ayant pas réussi à décrocher des places qualificatives pour les coupes africaines interclubs au championnat nationale de football Ligue 1, le Daring Club Motema Pembe, Don Bosco et Sanga Balende ont chacun accéder en demi-finales de la 56e Coupe du Congo de football. Le sacre dans cette compétition ouvre la voie à une participation à la Coupe de la Confédération.

Le stade des Martyrs de Kinshasa a abrité, le 24 juin, les matchs des quarts de finale de la 56e Coupe du Congo de football. L'on note d'emblée que la demi-finale de cette deuxième compétition nationale de football se jouera entre les clubs de la D1 de la Ligue nationale de football (Linafoot), en dehors d'un club intrus du Nord-Kivu, l'US Lubero.

En effet, le CS Don Bosco de Lubumbashi emmené par l'entraîneur Eric Tshibusu a sorti sans trembler la formation d'Ima Kafubu, un autre club de Lubumbashi, par trois buts à zéro. Nday à la 18e minute, Patient Mwamba à la 32e minute et Banza Kalumba à la 59e minute ont inscrit les trois réalisations des Salésiens de Lubumbashi qui accèdent en demi-finale, avec l'ultime ambition de remporter ce trophée synonyme de disputer la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) la saison prochaine après une bien longue absence. Mais il y a encore du chemin à faire jusqu'à soulever la Coupe convoitée.

Dans un deuxième match de



DCMP, Sanga Balende et Don Bosco en demi-finale de la 56e Coupe du Congo de football

quarts de finale, l'US Lubero du Nord-Kivu a éliminé l'Etoile du Sud-Kivu aux tirs au but (6 à 5), après un résultat d'égalité d'un but partout à la fin du temps réglementaire. Les Rouges de Lubero ont ouvert la marque à la première période sur penalty transformé par Josué Kombi. Les Etoilés de Bukavu ont égalisé à la 83e minute par Yannick Birindwa. C'est donc à la loterie des tirs au but que le club venu de Lubero l'a emporté en réussissant six tirs au but sur sept, alors

qu'Etoile du Kivu s'est arrêtée à cinq tirs au but. L'US Lubero joue donc sa première demi-finale d'une Coupe du Congo de football.

Dans le match des meilleurs perdants, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a pour sa part pulvérisé le FC Céleste de Mbandaka par cinq buts à zéro. Le club de Mbandaka, certes dynamique et mais sans expérience à craqué en deuxième période. Mené en première période grâce à un but d'Andy Bikoko sur penalty

à la 27e minute, le club venu de l'Equateur a totalement sombré dans le dernier quart d'heure de la partie. L'attaquant Omwele Zeke des Anges et Saints du Kasai oriental a fait mal aux Bleus de Mbandaka, signant un hattrick (triplé), à la 77e, 89e et 90+2e minute. Notons le but de Ndala Demu, une somptueuse frappe de plus de 30 mètres à la 87e minute. Donc en l'espace de 13 minutes de la fin du temps réglementaire, le FC Céleste a encaissé quatre buts.

Et en dernière rencontre de la journée, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est tranquillement débarrassé du FC Système, club champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa, par trois buts à zéro. Les joueurs du coach André-Alain Landeut ont rapidement pris l'option de la victoire avec l'ouverture de la marque dès la 6e minute par le Nigérian Peter Kolawole, d'une bicyclette. Steve Mundele a doublé la mise à la 11e minute, avant le troisième but de Kasereka à la 56e minute. A la pause, DCMP s'était déjà qualifié avec trois buts d'avance. Les Immaculés de Kinshasa tiennent à sauver leur saison avec un sacre à l'issue de cette Coupe du Congo pour une participation à la C2 africaine. En demi-finale, Don Bosco affrontera Sanga Balende, et DCMP partira favori face au petit poucet de cette étape de cette 56e Coupe du Congo de football, l'US Lubero du Nord-Kivu, tombeur de l'Etoile du Kivu de Bukavu au Sud-Kivu.

Martin Engimo

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



ENVIRONNEMENT

Réduire l'impact de la production du charbon et bois énergie

De nombreuses initiatives tentent de réduire la pression des activités de fabrication du charbon de bois sur l'environnement. Un nouveau projet propose la création des plantations agroforestières à vocation énergétique et la promotion des foyers améliorés.

Les pouvoirs publics vont devoir renforcer la protection foncière des plantations, associer d'autres acteurs et initiatives dans la gestion de l'environnement ; le ministère de l'Agriculture va jouer un rôle clé dans le développement des plantations. Des initiatives comme le Projet de renforcement du potentiel en bois énergie durable en République du Congo (Prorep) et Projet de réduction des émissions issues des forêts s'activent sur le terrain.

Au cours d'une session d'information sur les activités du Prorep-Congo, en fin mai, les acteurs impliqués et les partenaires comme l'agence onusienne FAO, les ONG françaises Initiative développement et Gret, ont présenté quelques pistes de solutions pour une

meilleure adhésion aux décisions techniques prises. Ils ont, par exemple, suggéré l'augmentation du budget sur le volet foyers améliorés permettant de prendre en compte la ville de Pointe-Noire.

Depuis quelques années à Brazzaville, l'association Femmes-énergie milite pour la gestion durable des forêts périurbaines qui sont des principaux sites d'activités de production du charbon de bois. Cette plateforme a mis en place une unité de fabrication de foyers améliorés et tente de changer les habitudes des ménages en faveur de cette alternative écologique.

Ces différentes activités régulièrement citées dans les médias viennent en appui à la politique publique dans ce domaine. À l'instar des pays de la

sous-région, le Congo a pris des engagements ambitieux pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques en s'engageant dans le processus Redd+. Il a ratifié l'Accord de Paris sur le climat et soumis sa contribution déterminée au niveau national auprès de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, traduisant ainsi son engagement pour une politique de développement durable.

Mieux encore, le pays a développé une stratégie nationale et un Plan d'investissement Redd+ et vient de signer avec le Café (l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale) une lettre d'intention, afin de mobiliser le financement nécessaire pour déployer ses investissements Redd+.

Fiacre Kombo

Le Repar appelle les Etats membres à mener des actions coordonnées

Le Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Repar) a clôturé, le 24 juin à Brazzaville, son atelier sur la gestion durable des forêts de la sous-région, par l'adoption de son plan stratégique annuel. Il a invité les Etats-membres de gérer de manière efficiente la biodiversité.

Une quarantaine de parlementaires venus du Gabon, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine, du Tchad et du Congo, ont participé à cet atelier sous-régional. Ils ont débattu de la gestion coordonnée des écosystèmes forestiers au sein des pays d'Afrique centrale.

Quelques thématiques ont été développées à cet effet. Elles ont porté, entre autres, sur la redynamisation des coordinations nationales du Repar ; l'harmonisation dans la gouvernance forestière ; la consolidation du plan de travail annuel du Repar et la contribution des Etats membres dans la gestion des écosystèmes forestiers. A l'issue des travaux, les participants ont mis en place le plan stratégique de l'organisation. Un canevas qui permettra à l'organe de mener à bien ses actions annuelles. Ainsi, pour relever le défi de la gestion durable des forêts dans cet espace communautaire, le Repar a adopté treize recommandations.

Il réclame, entre autres, de capitaliser

les amendements des parlementaires dans les différents plans de travail annuel ; relancer la contribution des Etats en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes d'Afrique centrale.

Il demande, par ailleurs, de peaufiner les différents plans de travail annuel en liaison avec les assistants techniques du secrétariat permanent du Repar ; élaborer des positions qui touchent les préoccupations de la sous-région au sujet du changement climatique et de la perte de la biodiversité.

Clôturant les travaux, le premier secrétaire du bureau du Sénat, Julien Epola, a exhorté les parlementaires à prendre conscience du danger qui guette la planète. Il les a invités à contribuer à la mise en œuvre du plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

La délégation du Repar a été conduite par son coordonnateur, Jean-Jacques Zam.

Firmin Oyé

GENRE

Les Nations unies renforcent leurs relations avec le Congo

La secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, Antoinette Kebi, s'est entretenue le 24 juin avec une délégation des Nations unies au Congo, conduite par la cheffe de bureau du coordonnateur résident, Joanne Pindera.



Antoinette Kebi posant avec la délégation des Nations unies/DR

Cette réunion de prise de contact a été une occasion pour cette délégation d'informer la partie congolaise de la mise en place d'une plate-forme onusienne de coordination des différentes actions menées par l'ensemble des agences du système des Nations unies au Congo sur les questions du genre. Ce, conformément au Plan national de développement. Joanne Pindera a aussi annoncé à son interlocutrice que la représentation du système des Nations unies s'est dotée d'un point focal sur la question spécifique du genre au Congo.

Se félicitant de cette visite, la

secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme a présenté à ses hôtes le cadre juridique de cette institution constitutionnelle, notamment la loi organique n° 14-2018 du 15 mars 2018. En effet, selon l'article 232 de la Constitution, cette institution a pour missions d'émettre des avis au président de la République sur les questions liées à la condition de la femme ; et de faire des suggestions au gouvernement en matière de promotion et d'intégration de la femme au développement.

Antoinette Kebi a également informé la représentation na-

tionale des Nations unies de l'élaboration par le Secrétariat exécutif permanent d'un plan d'action pour l'année en cours. Le but étant de cadrer son fonctionnement. Un plan d'action qui ne pourrait être exécuté sans l'appui du gouvernement et ou des partenaires au développement, au regard de la conjoncture économique difficile et la pandémie à coronavirus.

Remettant officiellement une copie du plan d'action 2021 à la cheffe de délégation, la secrétaire exécutive a souhaité que cette rencontre ne puisse pas être la dernière.

Parfait Wilfried Douniama

ODD

Chefs d'entreprise et partenaires mondiaux veulent un monde durable et socialement responsable

Ce fut un sommet marathon virtuel. Durant 26 heures, des chefs d'entreprise et des partenaires mondiaux ont «palabré» en vue de créer «un monde durable et socialement responsable».

Les chefs d'entreprise et les partenaires mondiaux se sont accordés pour créer «un monde durable et socialement responsable», lors du sommet des dirigeants du Pacte mondial des Nations unies. Une série de nouvelles annonces ont été faites et des programmes ont été lancés, notamment un nouveau plan stratégique du Pacte mondial des Nations unies ainsi qu'un cadre d'action. Le Plan stratégique a été publié pour «des progrès audacieux et rapides pour stimuler l'action des entreprises», à déclaré Sanda Ojiambo, PDG et directrice exécutive du Pacte mondial des Nations unies. Le cadre d'action est concentré sur l'Objectif de développement durable (ODD16) lié à l'amélioration des pratiques de gouvernance d'entreprise, accompagné d'un manuel d'action collective anti-corruption pour «lutter contre la corruption enracinée».

Un nouveau rapport sur l'action climatique fixe des objectifs audacieux pour les entreprises. Pour le secteur privé et les investisseurs, en particulier, le sommet a montré l'impact de la pandémie de Covid-19. Dans la nécessité de reconstruire mieux et de créer une société plus résiliente, la durabilité, la biodiversité, le genre et la diversité feront «partie des conversations croissantes sur les investissements».

Pour le directeur de l'information chez US Core Strategie, Scott Mather, il est désormais nécessaire – et la Covid-19 l'a renforcé – de mettre davantage l'accent sur la planification de scénarios, sur l'investissement pour la résilience. Le responsable de la sensibilisation chez Moody's, Rahul Ghosh a, quant à lui, insisté sur une montée de demandes pour des analyses plus approfondies et plus sophistiquées. Il note que la conservation de la nature et le risque pour la biodiversité sont un domaine commun qui exige de meilleures données «pour mieux comprendre les relations entre les entreprises et l'environnement. La technologie comble ces lacunes avec des drones, des lasers aéroportés et des capteurs satellites, parmi les approches de collecte d'images pouvant analyser les risques et la perte de biodiversité». La collecte de l'ensemble de données permettent d'analyser les impacts à long terme du changement climatique ou d'autres risques. Ainsi les données deviennent essentielles pour connecter la communauté d'investisseurs et celle d'entreprises. Les intervenants ont beaucoup insisté sur le changement des pratiques de l'entreprise et le besoin d'un langage commun. Tous les acteurs y compris publics, privés et ONG, devront parler le même langage financier. Ils rappellent que «la durabilité devient une entreprise ; nous devons avoir les mêmes mots [à travers] le monde». Et que jusqu'à présent, le monde parlait «20 langues différentes sur la durabilité».

Noël Ndong

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Le gouvernement s'exécute

Les ministres des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, Emile Ouosso, et de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas ont eu, le 24 juin à Brazzaville, une séance de travail dans le cadre de la mise en œuvre effective des parcs industriels et commerciaux.

« Après la présentation du programme du gouvernement par le Premier ministre à l'Assemblée nationale, il nous revient, membres du gouvernement, donc technicien, de mettre en œuvre toutes ces orientations. Le temps n'est plus aux discours. Nous allons échanger utilement pour traduire dans les faits tout ce qui est en notre pouvoir afin que le programme de société du président se réalise », a déclaré d'entrée de jeu le ministre en charge des Zones économiques spéciales (ZES).

Dans le cadre du démarrage effectif des ZES, fer de lance de la diversification économique, l'implication effective du ministère du Plan dans la recherche, entre autres, des financements auprès des institutions financières et autres partenaires du Congo est de mise. Mais pas seulement. L'apport de ce ministère est non négligeable, puisqu'il intègre dans son exercice l'élaboration et le suivi des programmes du gouvernement. « Nous rentrons dans les débats techniques, la ministre du Plan est à la manœuvre pour l'élaboration et le suivi de toutes les politiques publiques, de tous les programmes quinquennaux, triennaux, ou pluriannuels. Bientôt nous allons entrer dans les démarches pour adopter le nouveau PND. Le dernier arrivera à échéance en 2022 », a fait savoir Emile Ouosso.

Au cours des échanges, ces membres du gouvernement ont planché sur l'amélioration des performances dans la mise en œuvre et l'opérationnalisation des ZES au Congo. Aussi, pour résorber l'équilibre macroéco-

nomique, la question de faire que la diversification économique se fasse de manière harmonieuse à travers tous les secteurs transversaux a été au centre des attentions.

« Les enjeux de cette première réunion de travail au niveau des deux ministères ne seront que la première étape d'un long parcours. Nous devons donc travailler sur la base des orientations du projet de société du chef de l'Etat qui ont été traduites par un programme d'action exposé par le Premier ministre », a soutenu la ministre de l'Economie.

Point d'orgue du Programme National de Développement, la mise en œuvre des quatre Zones économiques spéciales - Oyo-Ollombo (760 318 hectares), Pointe-Noire (environ 3 544 hectares) susceptibles de s'étendre, Ouesso (64 520 hectares), et Brazzaville (557.000 m²) – devrait créer des emplois direct et indirect mais aussi de nouveaux pôles urbains.

Créé en 2010, le ministère des ZES est devenu opérationnel en 2016, grâce à l'élaboration d'un arsenal juridique et réglementaire qui compte une vingtaine de textes (lois et décrets), dont deux nouvelles lois du 21 janvier 2021. Les études de faisabilité des quatre ZES, qui ont chacune leurs spécificités, ont été réalisées par plusieurs cabinets de conseil dont le français Egis International, le libanais Quantic LTD, le cabinet d'avocats d'affaires Gide Loyrette Nouel, l'américain Bain & Company et les singapouriens Jurong et Surbana. Reste à les concrétiser sur le terrain.

Josiane Mambou Loukoula

CRÉDITS-CARBONE :

Des hectares de surface forestière de la Sangha mis en conservation

Environ 126 304 ha de puits de carbone à Ngombé, dans le département de la Sangha, vont être commercialisés. L'accord relatif au projet a été signé, le 24 juin à Brazzaville, entre la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, et le directeur général de la société forestière IFO, Patrick Geffroy.

La zone mise en valeur concerne les assiettes de coupe de l'Unité forestière d'aménagement (UFA) exploitée par la société Industrie forestière de Ouesso (IFO) durant la période 2015 à 2019. Cette superficie de 126 304 hectares inclut l'exploitation à impact réduit sur 116 024 ha et la mise en conservation de 10 280 ha en tant que zone de haute valeur.

Cette initiative de valorisation des réductions des émissions historiques générées dans l'UFA Ngombé, explique Georges Claver Boundzanga, le coordonnateur national de Redd+, vise à contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Les activités prévues à cet effet englobent la création des zones de conservation, l'amélioration de la gestion forestière durable par la mise en œuvre des pratiques d'exploitation à impacts réduits, la comptabilisation et la commercialisation des crédits-carbone. L'Etat congolais et sa cocontractante IFO s'accordent à ouvrir un compte bancaire et à répartir les revenus de la vente de carbone, sur la base d'un plan de partage de bénéfices. « Lorsqu'on réduit l'impact d'exploitation forestière, cet effort de réduction des émissions est comptabilisé et payé comme crédit-carbone. Il faut noter que le carbone représente la moitié du poids d'un



Échange de parapheurs entre les deux parties/Adiac

arbre. Le pays a donc l'avantage de vendre à la fois l'arbre et le carbone », a fait savoir Georges Claver Boundzanga.

Engagée dans le programme de réduction des émissions Sangha-Likouala, un outil de comptabilisation des émissions de 2020 à 2024, l'IFO entend se positionner comme un partenaire clé de l'Etat dans ce domaine. « Ce protocole consacre donc la politique forestière du Congo dans son engagement de longue date pour la réduction des émissions de carbone en lien avec la réglementation en vigueur et le programme Sangha et Likouala approuvé en avril dernier », a laissé croire le patron de l'IFO.

Cette nouvelle phase dans la valorisation des crédits-carbone séquestrés par l'UFA Ngombé

contribuera à la diversification de l'économie nationale, s'est réjouie la ministre Rosalie Matondo. « Nous venons de donner le feu vert à nos experts et à la société forestière IFO pour dérouler le processus de valorisation des réductions des émissions couvrant cinq assiettes annuelles de coupe, comprises dans deux sites de production », a-t-elle assuré.

En rappel, la signature de cet accord UFA Ngombé intervient quelques mois après les signatures successives d'une convention avec la société Total Nature Based Solution, filiale du Groupe Total Energie, pour la création d'un puits de carbone dans le département des Plateaux et d'un contrat d'achat des réductions des émissions Sangha-Likouala avec la Banque mondiale.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Au service des peuples

Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, a renvoyé à plus tard, pour cause de Covid-19, le sommet qui aurait pu se tenir, les 28-29 juin, sous l'égide du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, dans le cadre de son mandat à la tête de l'Union africaine-UA-. Le thème de celui-ci était : l'Union africaine au service des peuples africains.

Quel message une telle problématique véhicule-t-elle dans le moment présent où le monde assiste à une montée de frictions entre l'Occident mené par les Etats-Unis d'une part, la Russie et la Chine, d'autre part ?

A première vue, il peut paraître paradoxal de se remettre à débattre de la mission qui incombe à l'UA de servir les peuples africains. Les pères des indépendances africaines, qui œuvrèrent à la création de l'Orga-

nisation de l'unité africaine-OUA-en 1963, imaginaient un continent débarrassé du joug colonial et occupé à son développement. Ce combat a été poursuivi sans relâche par leurs continuateurs. L'OUA est devenue l'UA dans cette quête essentielle de dignité. C'est pour cela aussi que le thème choisi pour ce qui est dit plus haut garde toute sa pertinence. Il rappelle à l'Africain, s'il avait tendance à l'oublier qu'il doit tirer profit des expériences accumulées au long de l'histoire du continent pour aller de l'avant.

En effet, mises à part les circonvolutions qui marquent le parcours du continent et qui se sont traduites, les soixante dernières années notamment par de récurrents dysfonctionnements au sommet des Etats, par des guerres civiles dommageables, il n'est pas faux de dire que la lutte engagée pour la libération de l'Afrique n'a pas été

vaine. Il s'agit de considérer que ce challenge doit prendre corps aux quatre coins de l'Afrique afin que les peuples jouissent partout du bénéfice des sacrifices qu'ils ont endurés de longues décennies durant.

L'Afrique est-elle si pauvre comme d'autres le prétendent pour elle, ou est-elle seulement moins organisée ? Si les Africains réalisent qu'ils ne sont pas aussi pauvres que cela, mais qu'ils peuvent s'organiser de la meilleure façon qui soit pour réussir là où ils ont échoué, le temps est donc venu pour eux de s'engager dorénavant à prêcher par l'exemple. Aux luttes d'influence que se livrent les grands de ce monde, globalement pour leurs intérêts, ils doivent savoir où se trouvent les leurs propres.

Les Africains devraient se rassembler autour de projets intégrateurs audacieux, interconnecter leurs

pays les uns aux autres, tomber les barrières multiples qui entravent les échanges inter-Etats, consolider l'unité du continent à travers l'unité à l'intérieur de leurs nations ; ils doivent accepter de souffrir un tout petit peu encore et arrêter de placer à l'étranger, à titre individuel, le moindre copeck de leurs efforts collectifs, car au finish celui-ci profite à autrui.

En un mot et en plusieurs, l'Afrique, ce beau continent, berceau de l'humanité, riche de ses bras valides, de sa jeunesse et de sa sagesse, a tout à gagner en se rendant maîtresse de son destin. Il ne s'agit pas de le crier à longueur de journée et sur tous les toits, il s'agit de songer à bâtir l'avenir en regardant comment les autres ont fait pour arriver là où ils sont arrivés. En bannissant les inimitiés et les rancœurs qui ne profitent à personne.

Gankama N'Siah

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Le dispositif congolais répond aux normes Cémac

Après trois semaines d'audit du dispositif congolais de lutte contre le blanchiment des capitaux par le Groupe d'actions de lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac), il ressort que le Congo respecte les normes prescrites par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

« La mission a audité le dispositif et le corpus réglementaire du Congo. C'est cet aspect qui est en rapport avec la conformité technique du dispositif du Congo qui, lui, ne semble pas poser beaucoup de problèmes, dans la mesure où il s'appuie sur le dispositif de la Cémac », a indiqué Etienne Tabi Mbang, chef de mission du processus d'évaluation du Gabac au Congo, après restitution du rapport, le 25 juin, à Brazzaville.

« Comme celui de tous les Etats d'ailleurs, le dispositif congolais présente forcément un certain nombre de forces et de faiblesses pouvant faire l'objet d'une amélioration », a-t-il poursuivi, relevant que la mission est pour l'heure à l'étape prélimi-



Les délégations des congolaises et du Gabac

« La mission a audité le dispositif et le corpus réglementaire du Congo. C'est cet aspect qui est en rapport avec la conformité technique du dispositif du Congo qui, lui, ne semble pas poser beaucoup de problèmes, dans la mesure où il s'appuie sur le dispositif de la Cémac »

naire car, dans l'évaluation mutuelle des Etats, deux aspects sont pris en compte. Il s'agit de la conformité technique et les aspects liés à l'efficacité. « Il n'y avait donc pas grand problème au niveau de la conformité technique du pays au plan réglementaire », a relevé le chef de mission.

S'agissant de l'efficacité, les évaluateurs sont en train d'effectuer une analyse devant aboutir à une notation du dispositif du pays, prévue prochainement.

Rappelons qu'en République du Congo, pour lutter contre le blanchiment des capitaux, le pays dispose d'une Agence nationale de renseignements financiers.

Lopelle Mboussa

CRIMINALITÉ FAUNIQUE ET FORESTIÈRE

Une coopération entre les acteurs clés indispensable

Les participants à l'atelier de formation et de renforcement des capacités des magistrats et autres acteurs de la chaîne pénale pour lutter contre la criminalité faunique et forestière, organisé à Brazzaville du 22 au 25, ont recommandé une coopération soutenue entre les services chargés de l'application de la loi.

Dans son discours de clôture de l'atelier, le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Casimir Ndomba, a appelé les magistrats et autres acteurs de la chaîne pénale à mettre en pratique diverses techniques d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages, l'exploitation forestière et des ressources naturelles illégales.

« Je vous exhorte à mettre en pratique les connaissances acquises lors de l'atelier, à cultiver le partage de l'information et l'intégrité, afin d'atteindre notre objectif commun de démanteler et de réprimer les entreprises criminelles. Le crime organisé reste l'un des domaines dans lesquels une collaboration soutenue est absolument nécessaire, si nous voulons enrayer la menace croissante qu'il fait peser sur la société », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, a renchéri Casimir Ndomba, le financement des activités illicites prend de nombreuses formes et celles-ci contribuent à financer le



Les membres du présidium de l'atelier

crime organisé. L'expansion et la prolifération du crime organisé, a-t-il poursuivi, nuisent à l'intégrité de l'Etat et à la prééminence du droit ; tant il est vrai que ce genre de crime demeure un fondement solide de la corruption. De son côté, le coordonna-

« Je vous exhorte à mettre en pratique les connaissances acquises lors de l'atelier, à cultiver le partage de l'information et l'intégrité, afin d'atteindre notre objectif commun de démanteler et de réprimer les entreprises criminelles. Le crime organisé reste l'un des domaines dans lesquels une collaboration soutenue est absolument nécessaire, si nous voulons enrayer la menace croissante qu'il fait peser sur la société »

teur de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Cheikh Touré, a noté que la mise en œuvre des recommandations pertinentes élaborées par les participants à l'issue des travaux, interpelle les pouvoirs publics et les acteurs de la chaîne pénale.

En outre, a-t-il reconnu, les présentes assises ont jeté les bases d'une meilleure coopération intersectorielle entre les différentes administrations, en vue de mener des actions concertées pour venir à bout de la criminalité faunique et forestière, en dépit des contraintes et de la complexité des problématiques.

« Cet atelier a permis également de relever l'importance de la coordination et de la coopération intersectorielle au niveau national et de la coopération judiciaire internationale comme éléments essentiels permettant de faire face à la criminalité organisée et de réfléchir sur le blanchiment des capitaux qui en découlent », a-t-il précisé.

Roger Ngombé

STRATÉGIE SECTORIELLE DE L'ÉDUCATION**Le Congo sera appuyé par le partenariat mondial pour l'éducation**

La mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie sectorielle de l'éducation, dont le Congo s'est doté en 2020, a fait partie des points évoqués lors d'un entretien entre le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, et la représentante de l'Unesco, Fatoumata Marega, le 25 juin à Brazzaville.



Le ministre Jean-Luc Mouthou échangeant avec la représentante de l'Unesco

« Le partenariat mondial pour l'éducation va appuyer le Congo », a-t-elle fait savoir. La stratégie sectorielle de l'éducation, rappelons-le, définit les axes qui servent de repère pour la gestion et le pilotage du système éducatif.

Les deux personnalités ont, par ailleurs, planché sur l'intelligence artificielle et l'ouverture du Centre national de formation initiale et continue des enseignants,

étant donné que la qualité de l'éducation dépend aussi de la formation de ces derniers.

La structure est construite sur une superficie globale de 19 hectares à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza. Elle est dotée d'un bâtiment R+1 en forme d'arc de 556 m² comprenant: neuf salles de classe; douze bureaux de direction, six bâtiments de plain-pied constitués de cinq salles de classe; d'un centre médico-so-

cial de 87m² et d'un bâtiment de deux salles de classe spécialisées de 575 m². Lon y recense également: seize classes pédagogiques et quatre classes spécialisées sur un bâtiment de R+1 de 1376m², un bâtiment dortoir d'une capacité de cent lits de 649m², de huit logements F4 de 184m² chacun. Il comporte aussi un espace réservé aux installations sportives et un espace vert.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LA COVID-19**La vaccination lancée en milieu universitaire**

A Brazzaville, les étudiants se font vacciner dans les locaux du nouveau siège du Parlement. « Au départ, j'ai hésité, mais avec le temps j'ai compris qu'il est important de se faire vacciner afin de me protéger de la covid-19 et protéger également les autres », a expliqué Lurya Malonda, étudiante à la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi.



Vaccination des étudiants contre la Covid-19

Cette campagne, qui fait défiler les étudiants pour la vaccination, a été précédée par une série de sensibilisations, a expliqué le Dr Valère Papandi, attaché à l'orientation et aux œuvres universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur. « Un travail a été fait au préalable pour faire comprendre aux étudiants la nécessité d'éviter la propagation du virus en milieu universitaire », a-t-il indiqué en précisant que l'initiative répond également à la politique de promotion de la santé en milieu universitaire.

La vaccination est gratuite. Elle ne se fait pas de façon automatique. Les étudiants passent par la prise de tension artérielle et quelques préalables permettant aux médecins de s'assurer que le patient est disposé à être vacciné. Le Dr Valère Papandi a lancé un appel à l'ensemble de la communauté estudiantine de se faire vacciner contre la Covid-19.

R.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2021

POUR LA SELECTION DES SOCIETES D' ENTRETIEN – GARDIENNAGE – ACCEUIL – GESTION DE LA CANTINE – LIVRAISON FONTAINE ET EAU MINERALE

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection des sociétés d'entretien, gardiennage, accueil, gestion de sa cantine et livraison d'eau minérale pour son nouveau siège.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville l'Agence Ecobank moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées à la même adresse au plus tard le 05/07/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 16/06/2021.

La Direction Générale



FONDS D'IMPULSION DE GARANTIE ET D'ACCOMPAGNEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE

Avis d'appel à candidatures pour le recrutement des structures d'appui-conseil aux entreprises, des centres de gestion agréés, des consultants individuels et experts sectoriels

I-Contexte et Justification

Le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat entend contribuer plus concrètement et efficacement au développement des TPE PME par la facilitation à l'accès aux services financiers et non financiers, à travers trois (3) outils essentiels : l'Impulsion, la Garantie et l'Accompagnement. En effet, la mise en œuvre de ces piliers dans le plan d'opérationnalisation du FIGA nécessite de nouer des partenariats avec des structures qui interviennent dans la fourniture des prestations d'appui conseil aux entreprises. C'est ainsi que pour la composante *Garantie*, des conventions d'octroi de garantie pour le financement des TPE PME ont été signées avec les Banques et quelques Microfinances. C'est ainsi que dans l'accomplissement de ses activités de l'Impulsion et de l'Accompagnement, le FIGA se propose de recruter des structures d'appui conseil, aux entreprises, des experts sectoriels, des consultants individuels et des cabinets de gestion comptable en vue d'assister la Direction de l'Impulsion et de l'Accompagnement et la Direction des Risques dans l'élaboration des plans d'affaires bancables et le montage des dossiers financiers d'une part et d'autre part dans le suivi-accompagnement des entreprises bénéficiaires des garanties auprès des Banques et établissements de Microfinances.

II-Objectifs généraux et spécifiques

A travers le présent avis d'appel, le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat vise comme objectif de disposer d'un répertoire de structures d'appui conseil aux entreprises et de créer un réseau des prestataires des services de suivi accompagnement des TPE PME candidates ou bénéficiaires des garanties.

De façon spécifique, les prestataires de services retenus doivent proposer des outils d'analyse et d'évaluation des plans d'affaires et des dossiers de demande de garanties fournis par les entreprises d'une part et d'autre part des moyens de suivi et une gamme des services d'accompagnement des entreprises bénéficiaires des crédits garantis par le FIGA.

III-Missions et prestations attendues

Les prestataires de services qui interviendront en étroite collaboration avec la Direction de l'Impulsion et l'Accompagnement et la Direction des risques qui orienteront et superviseront les travaux, auront pour tâches :

a-Dans le cadre de l'impulsion

- Proposer des canevas d'élaboration et grilles d'évaluation des plans d'affaires assortis des grilles de critères et plans de notation ;
- Donner des avis, après analyse et appréciation, sur des dossiers de demande de garanties du FIGA ;
- Elaborer et organiser, après diagnostic des besoins, des programmes de mise à niveau pour les entrepreneurs.

b-Pour le volet accompagnement

- Elaborer des outils de suivi accompagnement des bénéficiaires des garanties de crédits du FIGA ;
- Concevoir des fiches de reporting et de scoring des entreprises assistées ;
- Effectuer un monitoring post financement ;
- Aider l'entreprise bénéficiaire du financement à organiser et tenir

des outils de gestion et de contrôle interne, gestion comptable et financière et de reporting financier ;

- Organiser au profit des entreprises des sessions de formation périodique et d'encadrement personnalisés et collectifs ;
- Rédiger des rapports, documents et des communications à caractère financier.

Les tâches spécifiques des consultants, prestataires des services, se résument essentiellement à :

- L'appréciation du bon fonctionnement des systèmes et procédures comptables mis en place et l'assistance à son amélioration ;
- L'assistance à l'élaboration et au suivi budgétaire ;
- L'assistance à la mise en place et au suivi d'un système de contrôle de gestion (gestion budgétaire, comptabilité analytique, tableaux de bord, etc.) ;
- La revue spécifique des transactions financières significatives.

IV-Profil des prestataires

Les structures ou consultants chargés de la prestation des services devront justifier d'une expérience dans l'administration et la gestion des entreprises, notamment :

a-Pour les cabinets

- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans la gestion des projets, en particulier l'encadrement, l'assistance et le suivi des entreprises ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel et social de l'entrepreneuriat congolais ;
- Disposer d'une expertise confirmée dans le suivi accompagnement des entreprises.

b-Pour les consultants individuels

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'animation économique et sociale des entreprises ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel et social de l'entrepreneuriat congolais
- Disposer des compétences avérées dans le suivi accompagnement des entreprises ;
- Avoir une excellente capacité d'écoute, de communication et de rédaction ;
- Avoir des aptitudes à analyser les problématiques et proposer des pistes de solutions ;
- Avoir une expérience et une capacité en collecte, en traitement et en analyse des données ;
- Une bonne maîtrise des outils de diagnostics et d'audit assortis de plan de renforcement des capacités.

V-Modalités de recrutement et lieu de dépôt des dossiers.

Les candidats intéressés par le présent avis peuvent déposer leur dossier à l'adresse sise avenue de l'amitié, immeuble Diamond, Centreville, Brazzaville ou par courrier électronique : contact@figa-pmea.com à l'attention de Monsieur le Directeur Général du FIGA.

Fait à Brazzaville le 23 juin 2021.

Le Directeur Général,

Armel Fridelin MBOULOUKOUÉ

FAC

Plusieurs officiers formés en génie travaux

Les participants à la 3e promotion du cours de perfectionnement des officiers subalternes en génie travaux et la 12e promotion du cours d'application en génie travaux ont reçu les diplômes de fin de formation le 25 juin à l'Académie militaire Marien-Ngouabi à Brazzaville. La formation a regroupé trente-cinq personnes dont 14 officiers subalternes pour le cours de perfectionnement et 21 pour le cours d'application.

La cérémonie s'est déroulée sous la direction du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, en présence de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, ainsi que d'autres invités.

La formation a duré six à dix mois à l'Ecole de génie Travaux (EGT). Elle a marqué le cycle de fin de formation de la troisième promotion du cours de perfectionnement et de la douzième promotion du cours d'application. Les officiers stagiaires sont venus du Bénin, du Burundi, du Burkina Faso, de la Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, de Madagascar, du Mali, du Tchad et de la République du Congo.

Le but étant de former les officiers subalternes ayant suivi le cours de perfectionnement de génie travaux, d'assurer d'emblée le commandement

d'une compagnie travaux dont les enseignements s'appuient sur le renforcement et l'approfondissement des compétences dans le domaine du commandement et de la gestion administrative, des techniques des travaux, la conduite et l'exécution des chantiers de restitution.

Pour les officiers ayant suivi le cours d'application de génie travaux, le fil conducteur était de faire acquérir aux candidats les aptitudes et compétences techniques nécessaires au commandement d'une section travaux dans le cadre de leur futur emploi. Les enseignements ont porté sur l'acquisition des connaissances techniques de base des travaux, les notions essentielles de l'arme du génie et l'exécution de plusieurs chantiers de restitution permettant de mettre en exergue les compétences acquises.

Pour les 14 officiers subalternes ayant suivi le cours de

perfectionnement de génie travaux, la moyenne générale la plus forte est de 14,14/20 et la plus faible 10,17/20, soit une moyenne générale de la promotion de 12,74/20 avec la mention « Assez Bien ». Ainsi, le bilan global pour les 21 officiers ayant suivi le cours d'application se présente de la manière suivante : dix-sept stagiaires ont obtenu la mention « Bien » pour des moyennes comprises entre 15,72 et 14,08 ; quatre stagiaires ont obtenu la mention « Assez Bien » pour des moyennes comprises entre 13,77 et 12,63. « Au terme de cette année de fonctionnement, 2536 militaires, gendarmes, policiers et civils, femmes et hommes issus de 18 pays d'Afrique francophone ont été formés dans notre école », a indiqué dans son allocution de clôture le directeur général de l'Ecole de génie travaux, Patrick Immath Mouyoki.

Guillaume Ondze

SANTÉ

Une application pour une meilleure gestion hospitalière

Les avantages du logiciel de gestion hospitalière (E-LGH) ont été présentés le 26 juin à Brazzaville, au cours d'un déjeuner de travail, en présence du ministre en charge de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo.

Conçue par des Congolais, cette application est déjà en cours d'utilisation dans certains hôpitaux. L'informatisation de l'hôpital permet, entre autres, d'améliorer la qualité de l'offre de soins et de services de santé ; d'optimiser la gestion de l'établissement sanitaire. Avant la signature d'un partenariat d'exploitation, l'application est mise à disposition des hôpitaux à titre gracieux.

Selon le directeur général du cabinet conseil IT-Medicalis, Jérémie Mouyokani, la mise en place de ce logiciel est une contribution majeure au renforcement du système de santé au Congo afin de le rendre plus performant. Le logiciel faciliterait également l'évacuation d'un patient d'une structure sanitaire à une autre et le contrôle des produits dans les pharmacies ainsi que la gestion des lits.

« Nous rêvons d'un hôpital 100% numérique. L'hôpital connecté, ce n'est pas une option, c'est un impératif, c'est une obligation. Nous ne pouvons pas faire autrement que d'y aller. Il y a dans ce pays, la volonté de mettre en place la caisse d'assurance maladie. Cette caisse pour qu'elle fonctionne, elle devra conventionner chacun de nos établissements », a expliqué Jérémie Mouyokani, précisant qu'il s'agit d'une évolution inéluctable.

Ce logiciel a été présenté en présence de plusieurs responsables des structures sanitaires tant du secteur public que privé. Une initiative positivement appréciée par l'assistance car il s'agit d'une solution locale.

Le ministre Léon Juste Ibombo a rappelé que la valeur ajoutée de l'économie numérique c'est des logiciels, des applications. Il a encouragé les promoteurs de cette application et exhorté les services de santé à adopter ce logiciel. « Le Congo est en train d'aller vers la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle, cela nécessite que les informations soient assez compactées. Nous sommes heureux parce que ce sont des jeunes congolais qui sont à la base de cette application... C'est un logiciel congolais, nous ferons le plaidoyer nécessaire pour que cette application soit adoptée au-delà de notre pays. C'est un très bon projet », a estimé le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Le Congo respecte le principe de non refoulement

La représentante du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au Congo, Anne-Elisabeth Ravetto, a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de l'Etat pour l'accueil des réfugiés, demandeurs d'asile et le respect du principe de non refoulement.

En 2020, selon les statistiques du HCR, le Congo avait accueilli sur son sol plus de 26 100 réfugiés et 14 300 demandeurs d'asile. Bon nombre d'entre eux vivent dans la Likouala, les Plateaux, à Brazzaville et Pointe-Noire. Ils reviennent de la République démocratique du Congo, de la Centrafrique et du Rwanda. Récemment, le Congo a paraphé un accord avec le HCR, qui doit renforcer ses interventions humanitaires en faveur des réfugiés, demandeurs d'asile, des déplacés internes et des apatrides.

Dans son message, diffusé en format vidéo, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, célébrée cette année sous le thème : « Ensemble on se soigne, on apprend et on rayonne », le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, « engage les communautés et les gouvernements à intégrer les réfugiés au niveau des soins de santé, de

l'éducation et du sport. (...) je salue les pays qui ont accueilli des réfugiés... ».

En République du Congo, comme ailleurs dans les autres pays du monde, les réfugiés ont beaucoup apporté aux pays qui les ont accueillis. A ce sujet, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a relevé, à la faveur de la commémoration de cette journée que : « Lorsqu'ils en ont eu l'opportunité, ils ont été en première ligne de la réponse à la pandémie de Covid-19, en tant que médecins, infirmiers, agents de nettoyage, travailleurs humanitaires, soignants, commerçants, éducateurs et beaucoup d'autres fonctions. Ils ont fourni des services essentiels alors que nous luttons collectivement contre le virus. Avec leurs communautés d'accueil, ils ont généreusement partagé le peu de ressources à leur dis-

position et soutenu ceux qui en avaient le plus besoin ».

Et d'ajouter que : « le mois prochain, dans un tout autre environnement, ils nous montreront ce qu'ils peuvent accomplir lorsqu'ils sont inclus dans la société et qu'ils jouissent des mêmes opportunités que les autres : les athlètes réfugiés seront au départ des Jeux Olympiques de Tokyo et rivaliseront avec les meilleurs sportifs de la planète ».

Rappelons que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés en collaboration avec ses partenaires et communautés d'accueil travaille : pour s'assurer que les réfugiés reçoivent les soins dont-ils ont besoin ; pour permettre aux enfants réfugiés d'accéder à une éducation de qualité et utilise le sport pour créer des environnements sûrs afin que chacun d'eux découvrent son potentiel.

Fortuné Ibara

DÉVELOPPEMENT

Forte réduction de l'aide humanitaire par les donateurs

Malgré un besoin accru, les donateurs ont réduit considérablement l'aide humanitaire. C'est le cas du Royaume-Uni et d'autres pays sources.

Le Royaume-Uni est l'exemple le plus affligeant parmi les pays européens et nord-américains. Entre 2019 et 2020, la Grande-Bretagne a considérablement réduit ses dépenses humanitaires, selon un nouveau rapport de Development Initiatives. Malgré un besoin urgent causé par la pandémie de Covid-19, les dépenses humanitaires du Royaume-Uni ont diminué de 900 millions de dollars, soit 31%, passant de 3 milliards de dollars en 2019 à 2,1 milliards de dollars en 2020, alors que les États-Unis ont augmenté leurs dépenses 6,1% et que l'Union européenne (UE) a augmenté ses cotisations de 16 %.

Parmi les autres pays sur la liste des 20 principaux pays donateurs à avoir réduit considérablement leurs dépenses humanitaires, on peut citer l'Arabie saoudite (-53 %) ; les Emirats arabes unis (-39 %) ; l'Australie (-38 %) ; et le Japon (-32 %). Dans l'ensemble, l'aide humanitaire a chuté de 1,4% à 23,2 milliards de dollars, selon le rapport, qui note que les besoins humanitaires ont globalement augmenté en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. L'aide au développement du Royaume-Uni en 2019-2020 aura chuté alors que la valeur de l'ancien objectif de dépenses d'aide de 0,7% du revenu national brut a diminué au milieu des retombées économiques de la pandémie, indique le rapport. La Commission indépendante pour l'impact de l'aide, chargée de surveiller les dépenses de développement du Royaume-Uni, a découvert plus tard que la réduction de 943 millions de livres sterling dans les programmes de développement bilatéraux était « plus drastique que nécessaire » et basée sur des données obsolètes. « Ces données confirment ce que nous craignons – lorsque la crise mondiale a frappé, des donateurs clés tels que le Royaume-Uni se sont repliés sur eux-mêmes et ont laissé ceux qui en avaient le plus besoin sans soutien vital », a déclaré Angus Urquhart de Development Initiatives, dans un communiqué.

Noël Ndong

MONDIAL ESPAGNE 2021

Victor Maténé félicite la qualification des Diables rouges dames

L'ancien entraîneur national des Diables rouges cadets hommes a, au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, congratulé l'équipe nationale qui est qualifiée à la phase finale de la 25e édition du championnat du monde de handball dames.

Dix-neuvième pays qualifié sur les trente-deux attendus, le Congo participera cette année à son 6e championnat du monde de la discipline après, 1982, 1999, 2001, 2007 et 2009, c'est-à-dire treize ans après. La qualification des Diables rouges dames au plus grand rendez-vous mondial du handball qui aura lieu du 2 au 19 décembre en Espagne. C'est un exploit qui n'a pas laissé indifférent les techniciens du handball national dont Victor Maténé. « J'ai suivi les matches des filles en direct. Elles ont affiché un comportement positif par rapport aux années antérieures. Malgré leur préparation tumultueuse sans match test, nous devons les féliciter », a-t-il souligné Victor Maténé en rappelant que le handball congolais est à deux saisons sans jouer. L'ancien entraîneur a également reconnu le travail technique qui a été réalisé avant de solliciter

l'équipe technique de renforcer la ligne arrière. « Au handball, une grande équipe est une grande ligne arrière mais j'ai constaté que le staff technique n'était pas regardons à ce niveau. Aujourd'hui, si vous n'avez pas les filles de grandes tailles qui peuvent frapper à distance, vous ne pouvez pas faire la fête, c'est difficile. Le staff technique devrait trouver les demi-centres d'un bon niveau parce que, dans le pays, nous n'avons plus d'arrière véritable. Nous avons des filles de grande taille mais qui ne jouent pas bien », a-t-il signifié.

A cet effet, l'orateur a, d'ailleurs, lancé un appel à la nouvelle équipe fédérale de penser à la relance du handball, de disposer les moyens matériels avec exigence aux techniciens de recruter des joueuses de grande taille pour nous permettre d'affronter les autres sans complexe. Ce re-



Victor Maténé

crutement souhaité, a-t-il insisté, doit être le travail des techniciens et non des dirigeants. « Il faut laisser le temps aux techniciens de faire un bon recrutement, qu'on leur donne du temps d'entraînement, voire d'expatrier l'équipe pendant un bon moment vers l'occident pour permettre aux enfants d'avoir les matches dans les jambes et aussi trouver de nouvelles joueuses qui pourront intégrer l'équipe. Nous avons certes félicité les filles pour la qualification mais il y a encore beaucoup de travail à faire », a-t-il ajouté. Il a aussi félicité le nouvel entraîneur, le Marocain Younes Tatby. « Je félicite l'entraîneur de l'équipe nationale, qu'il soit à l'écoute des autres encadreurs techniques, c'est ce qui fera sa force mais de par sa discipline, je suis très d'accord du travail qui a été fait. », a reconnu Victor Maténé.

Charlem Léa Itoua

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

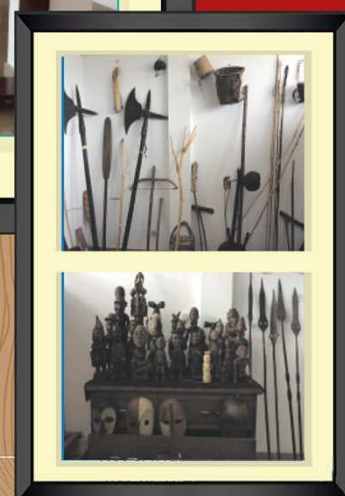
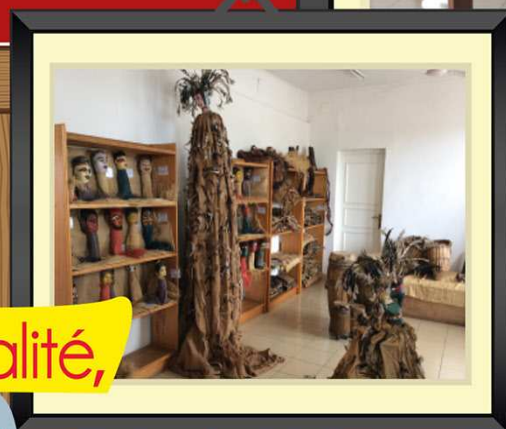
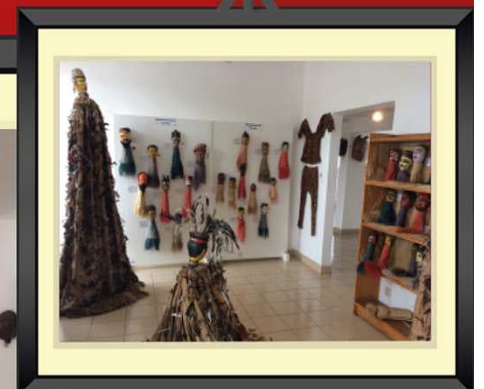
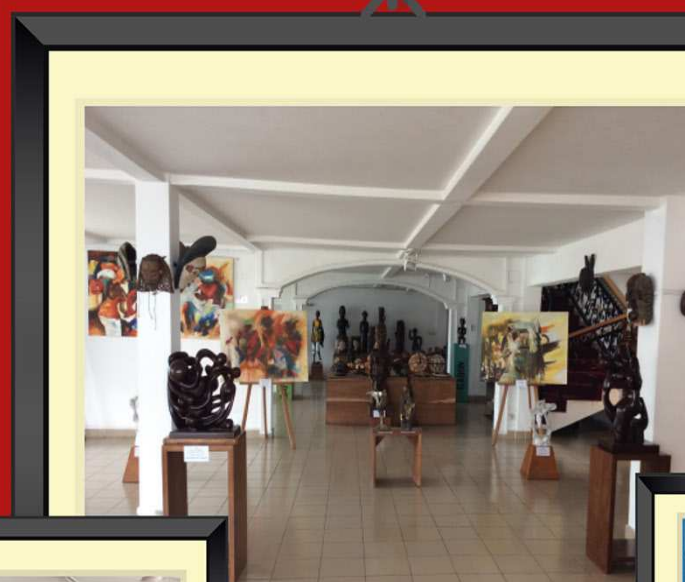
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SOUNDA

Le ministre Pierre Oba demande aux orpailleurs de s'organiser

Les ministres Pierre Oba et Pierre Mabiala ont effectué, le 23 juin, une visite au site de Sounda, dans le département du Kouilou, en vue d'éduquer les habitants de cette contrée sur les travaux de construction du barrage de Sounda d'une part et constater d'autre part l'exploitation de l'or à la fois par les orpailleurs artisanaux et la société chinoise, First Republic Resource.

A Sounda, les ministres Pierre Oba et Pierre Mabiala, respectivement ministre d'Etat, des Industries minières et de la Géologie et ministre d'Etat des Affaires foncières et du Domaine public, ont constaté que les orpailleurs artisanaux sont les premiers à exploiter de l'or sur ce site depuis plusieurs années et les installations de la société First Republic Resource sont sur le site depuis le 3 juin. Cette entreprise dotée des autorisations de divers ministères n'a même pas encore débuté l'exploitation de l'or. Elle s'est limitée pour l'instant à l'implantation de sa base vie et à la réalisation des études d'impacts environnementaux.

La société a promis par l'entremise de son conseiller juridique, Audy Koubaka, de respecter le cahier des charges soumis à sa disposition et quelques doléances des habitants de Sounda, notamment la construction d'une école moderne, d'un centre de santé, la prise en charge des enseignants vacataires et autres. « Nous sommes venus ici sous instruction du président de la République et du Premier ministre par ce qu'il avait un climat délétère qui commençait à se développer ici entre habitants



de Sounda. Et cela pouvait ouvrir la porte aux débordements de tous genres. Nous repartons avec un sentiment de joie, il était

absolument nécessaire que nous venions à Sounda pour éviter de faire véhiculer la confusion et fertiliser un terrain propice à

la violence », a déclaré le ministre Pierre Oba. Ainsi, les ministres ont rappelé que la paix a été l'un des thèmes abordé

et le plus important par le président de la République lors de la campagne présidentielle. « Notre pays a déjà beaucoup souffert, chaque fois que les indices de menace à la paix naissent quelque part dans le pays et quelle que soit l'ampleur de ces derniers, le gouvernement va toujours vite courir en vue d'éviter que la situation ne s'envenime. L'exploitation de l'or ne peut pas troubler la paix à Sounda, nous ne souhaitons plus entendre du bruit dans cette contrée », ont signifié les deux ministres.

Le ministre Pierre Mabiala a profité de leur présence pour rappeler aux habitants de la contrée que le site de Sounda est un site qui appartient à l'Etat pour la construction du barrage électrique. Le ministre Pierre Oba a, pour sa part, demandé aux orpailleurs artisanaux de mieux s'organiser pour leur activité. Les deux ministres ont rassuré les habitants de la contrée de l'intérêt que le président de la République et son gouvernement accordent à ce projet en vue du démarrage, dans les prochains jours, des travaux de construction de ce barrage.

Séverin Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MPME

La Chambre consulaire réunit les entrepreneurs concernés

Pour célébrer la journée le 28 juin prochain, la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) va organiser diverses activités destinées à mettre en lumière les programmes et initiatives d'appui au secteur privé, notamment les micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

La journée internationale des MPME a été instituée le 26 avril 2017 par l'Assemblée générale des Nations unies en vue « de souligner l'intérêt de la promotion de cette catégorie d'acteurs économiques dans la réalisations des objectifs de développement durable et leur intégration dans le secteur formel. La célébration de cette journée cette année est une occasion pour la CCIAM d'articuler les acteurs impliqués dans la formulation des solutions pour le développement de ces différents types d'entreprises.

De ce fait, trois grandes activités vont réunir les acteurs économiques concernés de la place à la Chambre consulaire pendant neuf jours. Il s'agit de deux ateliers de formation lancés le 25 juin. L'activité qui va porter sur la méthode HCCP «Hazard Analysis Critical Control Point», en français : «Analyse des dangers et maîtrise des points critiques», et sur la méthode de partenaires multiples va se poursuivre jusqu'au 2 juillet.

Le 28 juin, jour de la célébration de la journée internationale des MPME, va avoir lieu une matinée d'échange sur des thématiques portant sur l'écosystème qu'il faut pour le développement des MPME au Congo, l'amélioration de l'accès au financement des MPME et les contraintes à lever pour faciliter leur accès aux marchés congolais. Le même jour va être lancée, à la CCIAM, la semaine portes ouvertes sur les capacités des entreprises locales avec le salon d'exposition pour la mise en lumière de la compétence et de la créativité des MPME congolaises et des clusters. L'exposition va prendre fin le 3 juillet prochain. Ces activités, a signalé Didier Sylvestre

Mavouenzela, président de la CCIAM, sont organisées pour mettre en lumière les programmes et initiatives d'appui au secteur privé, notamment les MPME, menées par leur structure. Des programmes et initiatives destinés à permettre d'accroître l'accès des MPME et des entreprises du secteur informel au financement ; promouvoir l'écosystème entrepreneurial et le cadre réglementaire favorable au développement des MPME dans les secteurs résilients et créateurs d'emplois de covid-19 ; améliorer l'accès des MPME au marché et renforcer leur capacité de résilience aux chocs externes. Parmi ceux-ci figurent le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité et le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale.

Il y a aussi le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales mis en œuvre par le gouvernement congolais et l'Union européenne pour lever les obstacles qui empêchent l'évolution des entreprises congolaises et leur permettre de contribuer efficacement à la diversification de l'économie du pays et donc à la création d'emplois décents et durables. Ledit projet dont la CCIAM porte la deuxième composante a permis la mise en place des clusters (regroupements d'entreprises pour faire marcher un secteur) qui seront présents au salon d'exposition. L'occasion va permettre aussi de présenter et de sensibiliser aux projets réalisés dans le cadre de ce programme (Help desk Liziba, Centre de médiation et d'arbitrage du Congo...).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DROITS HUMAINS

Les veuves exhortées à vivre dignement leur statut

Un focus a été organisé sur la situation des veuves, le 23 juin, à Pointe-Noire par l'ONG Solidarité, disponibilité des œuvres sociales (Sodios), en partenariat avec Fons Inis et le groupe de réflexion des violences basées sur le genre.

C'est sur le thème « Femme debout pour ta lutte » qu'il y a eu des échanges entre les orateurs et les veuves. « Cette journée doit être mise à profit comme une journée de prise de conscience, de sensibilisation, de formation et d'information sur les femmes en général et les veuves en particulier sur leurs droits de veuve », a dit d'emblée Bernadette Bephangayahou, présidente de Sodios. Et d'ajouter que les femmes veuves doivent se lever et non rester dans leur situation d'apathie attendant passivement une aléatoire assistance. « Après la mort du conjoint, la femme qui exerce un métier, une activité lucrative quelconque, et aussi celle qui est dans l'entrepreneuriat doit continuer à travailler pour subvenir aux besoins de sa famille, car la misère ne se gère pas mais se combat », a-t-elle déclaré. Et de poursuivre : « C'est pourquoi nous voulons que les femmes puissent se battre pour leur cause et celle de leurs enfants. Notre but est de voir les femmes vivre en parfaite autonomie après la mort du conjoint au lieu de se morfondre dans l'assistanat ».

De nombreux témoignages des femmes vivant leur état de veuve ont été faits au cours de



Bernadette Bephangayahou exhortant les veuves/Adiac

cette journée. Des témoignages émouvants sur leur maltraitance et les abus dont elles sont victimes après la disparition de leur conjoint. « Les voies de recours existent à l'instar des administrations publiques chargées des questions de veuvage comme les affaires sociales et le parquet qui statuent sur les questions de succession par exemple. Seulement pour prétendre jouir des droits de succession, la femme doit officialiser son union par un mariage officiel devant le maire qui est l'officier d'état civil », a recherché la présidente de Sodios. Selon Jessica Mamoni Ngoma, procureur de la République, procureur près le tribunal pour enfants, le code de la famille de 1984 dit clairement que concernant les droits des conjoints, pour

être considérée comme veuve, il faut passer devant l'officier d'état civil. Notre code de la famille ne reconnaît pas le mariage traditionnel, ce qui est prévu par contre c'est la pré-mariage que nous appelons dot. Et que l'article 126 du code de la famille précise que le pré-mariage a une date de péremption qui ne peut excéder cinq ans, auquel cas il devient un abus. Et de conclure que quand les révisions du code de la famille vont se faire, qu'il soit envisagé que le pré-mariage est réellement reconnu comme un mariage traditionnel avec justement un impact juridique, c'est -à-dire la possibilité de protéger les conjoints. Signalons que l'ONG Sodios a célébré pour la neuvième fois la journée internationale de la veuve et de l'orphelin.

Hervé Brice Mampouya

TENNIS

Daniel Chausse veut faire de Brazzaville une terre de la discipline

L'échange avec le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi a permis à Daniel Chausse, président de l'Association de tennis des pays francophones de vendre, le 24 juin, son important projet de faire de Brazzaville et le Congo une terre de tennis.



Daniel Chausse échangeant avec Charles Makaya Adiac

Pour y arriver, Daniel Chausse a beaucoup insisté sur deux piliers essentiels, à savoir: l'organisation et la formation. « Il faut que nous organisions les activités de tennis. Il n'y a aucune raison que cette discipline ne soit pas portée par l'ensemble du Congo et que Brazzaville ne soit pas une terre de tennis. Brazzaville doit devenir une terre de tennis, qui prend sa place dans le tennis mondial et notamment dans le tennis francophone », a expliqué celui qui représente l'ensemble des fédérations francophones de tennis, notamment trente-cinq fédérations, dont le Congo.

Dans sa mission de rassembler toutes les fédérations francophones, non pas pour être en opposition avec le monde anglophone, l'Association de tennis des pays francophones s'inscrit dans la vision de proposer et d'assurer une organisation dans l'espace francophone du tennis. Sans le soutien des autorités le projet ne prendra pas corps. « L'association est là pour essayer de faire en sorte que dans cet espace, on joue davantage au tennis. Elle a besoin d'avoir des interlocuteurs politiques ou du monde économique. Elle réunit et fédère, en même temps, elle permet d'être l'ambassadeur de cet ensemble à l'égard du monde politique et économique », a-t-il souligné.

Le projet de faire de Brazzaville une terre de tennis consiste dans un premier temps à refaire complètement le pôle tennis, à le réorganiser

pour qu'il ait du personnel pour l'entretien. Ce n'est pas tout. L'Association va multiplier des stratégies pour attirer les jeunes à l'école de tennis grâce à ses différents formateurs. Pour ce faire, elle créera les conditions pour favoriser sa pratique pour tous.

« Les gens de Brazzaville ou d'ailleurs peuvent jouer au tennis en commençant par le tennis loisirs, car on n'est pas tous les champions. Mais pour que le projet fonctionne, il faut aussi sortir des champions. Il faut aussi avoir une politique de formation de très haut niveau. Pour devenir un champion de très haut niveau, il faut jouer non seulement à Brazzaville, non seulement au Congo et en Afrique, il faut jouer dans le monde entier, parce que c'est dans le monde entier que les tournois sont organisés », a expliqué Daniel Chausse.

A l'aboutissement du projet, le président de cette association réfléchirait à l'idée de lui donner un label Roland Garros Pôle Congo-Brazzaville, par exemple. « Cela pourrait être le pôle Roland Garros Congo-Brazzaville, car Roland Garros signifie plein de choses, de la terre battue. Il y a de la terre battue ici ; Et le projet consiste également à conserver de la terre battue en s'appuyant sur l'organisation d'un club avec une gouvernance. Il ne faut non plus oublier que bien organiser signifie, une école de tennis », a-t-il insisté.

James Golden Eloué

DIPLOMATIE

Décès de Félix Ngoma, ambassadeur en exercice du Congo au Japon

Affecté en juin 2017 comme ambassadeur du Congo au Japon, Félix Ngoma est décédé à Tokyo des suites d'une courte maladie.



L'ambassadeur Félix Ngoma au Japon lors de la réception de la délégation des Sapeurs conduite par Ja Le Bachelor

En poste depuis 2017, Félix Ngoma a représenté dignement le Congo au Japon. Il aura été de tous les dossiers d'avancement de la coopération entre les deux pays. Durant son exercice, avec loyauté, il a rempli sa mission, à savoir, développer les relations bilatérales entre le Congo et le Japon, pays avec lequel, en appui des institutions de coopération technique pour l'assistance multiforme, le Congo a établi des relations diplomatiques en 1960. Par interview à la presse, l'ambassadeur du Congo soulignait combien le soutien du gouvernement japonais à la République du Congo était actif dans plusieurs domaines, dont la santé et l'éducation. « Ce pays apporte une grande contribution, en particulier dans l'aide humanitaire », disait-il. Pour preuves, l'apport régulier des dons au Congo, Programme alimentaire mondial, pour soutenir les cantines scolaires. En 2018, le centre d'appui à la pêche artisanale de Pointe-Noire a été construit pour améliorer la qualité des produits marins. Dans le domaine de

la coopération au développement des ressources humaines, de nombreux étudiants congolais ont été formés au Japon.

C'est sous son mandat que s'est tenue, du 28 au 30 août 2019, la Conférence internationale sur le développement de l'Afrique de Tokyo, une conférence organisée à l'initiative du gouvernement japonais conjointement avec les Nations unies, le Programme des Nations unies pour le développement, la Commission de l'Union africaine et la Banque mondiale.

Cet élan a été freiné par la pandémie de Covid-19. Il confiait qu'une fois celle-ci maîtrisée, les activités économiques allaient rouvrir et son ambassade espérait bien reprendre des contacts avec les autorités japonaises compétentes pour avancer ensemble en approfondissant les relations bilatérales. L'amitié entre le Congo et le Japon avait permis de mettre la Sape en lumière. L'ambassadeur Félix Ngoma avait supervisé l'exposition de la Sape à Tokyo en présence de Ja Bachelor.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Un enjeu planétaire

Faire en sorte que le Bassin du Congo se trouve au cœur du Sommet mondial sur le climat – COP 26 – qui se tiendra au mois de novembre à Glasgow, capitale de l'Ecosse et troisième plus grande ville du Royaume-Uni, est manifestement l'objectif que se sont fixés à juste titre la Commission climat du Bassin du Congo, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et la Fondation Brazzaville.

Cet objectif sera détaillé cette semaine, le 29 juin précisément, lors d'une table-ronde de haut niveau qui se tiendra en visioconférence et qui réunira de nombreuses personnalités autour des ministres congolaise et rwandaise de l'Environnement – Arlette Soudan Nonault, Jeanne d'Arc Mujawamariya – et du président de la Fondation Brazzaville Jean-Yves Ollivier. Mais il est d'ores et déjà très clair comme en témoigne le titre de cette table-ronde

: « De la Cop 22 à la COP 26, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo un enjeu africain et planétaire ».

Si l'on ne saurait anticiper ce qui se dira lors de cette rencontre numérique, on peut dès à présent avancer l'idée qu'elle démontrera que le Bassin du Congo est bien, aujourd'hui, le premier poumon de la planète et qu'à la différence du Bassin de l'Amazonie dont les trafiquants en tout genre dévastent les forêts, il est protégé au plus haut niveau par ses dirigeants, comme par les populations qui y vivent. Avec, comme conséquence, que c'est bien désormais l'Afrique centrale qui devient le principal acteur de la protection de l'environnement et de la lutte contre le dérèglement climatique généré par la surindustrialisation de l'hémisphère nord de la planète.

Faire en sorte que la COP 26 prenne les

dispositions nécessaires pour sauver la Terre, notre Terre, du désastre qui menace son existence est très clairement l'enjeu majeur de ce début de millénaire. Car tous les feux se mettent au rouge dans ce domaine comme le démontrent de façon accablante les nombreux rapports publiés ces derniers mois par les scientifiques des cinq continents. Avec, à échéance de quelques décennies, une catastrophe que l'espèce humaine paiera au prix fort si elle continue de ne rien faire sérieusement pour se protéger et qui, peut-être même, provoquera sa disparition pure et simple.

Comme les grandes puissances industrielles, qui sont les premières responsables de ce crime, discourent plus qu'elles n'agissent, il est de plus en plus clair que ce sont les nations du tiers monde – Amérique latine, Asie du Sud et surtout Afrique – qui doivent maintenant se mobiliser afin d'empêcher que

se produise le pire à plus ou moins brève échéance. Outre le fait que plus de la moitié de l'humanité vit sur ces continents, l'immensité des espaces que ces populations occupent et l'abondance des ressources naturelles qu'elles y détiennent en font aujourd'hui les acteurs incontournables de la lutte contre le dérèglement climatique. D'où l'intérêt majeur que présente la table-ronde qui se tiendra cette semaine et où le Bassin du Congo, région des Grands Lacs et Golfe de Guinée compris, se trouvera au cœur du débat.

Si la COP 26 de Glasgow donne à cette partie du globe qui est devenue le premier poumon de la planète la place qui lui revient de droit dans la préservation de la nature, les lignes bougeront enfin sérieusement sur ce champ stratégique. Convenons-en, l'enjeu est considérable à tous égards !

Jean-Paul Pigasse